



BILAN DE LA CONCERTATION

PROJET DE PARC EOLIEN DE BELLENOIE

TABLE DES MATIERES

Note Liminaire	2
Les grandes lignes du projet	3
Localisation	3
Le site d'implantation	3
Les caractéristiques du parc éolien	4
Les bénéfices pour la collectivité	4
Historique de la concertation mise en place	5
Les échanges réguliers avec les élus locaux et les services de l'État	5
Les démarches auprès de la population	5
La diffusion d'information.....	5
La concertation avec tous les publics	6
déroulé de la concertation publique préalable	7
Objectifs	7
Modalités	7
Étapes du dispositif.....	7
Périmètre.....	8
Communication des modalités de la concertation	8
L'affichage public.....	8
La publication d'une annonce presse et d'une annonce sur le site Internet de la mairie d'Onans.....	8
La diffusion d'une invitation aux élus des communes alentour et aux habitants de la commune d'accueil.....	8
Outils d'information du projet	9
Le dossier de concertation du projet.....	9
Le site Internet du projet.....	9
Moyens d'expression des participants	9
Bilan de la concertation publique préalable	11

La mobilisation du public	11
La fréquentation numérique	13
La consultation des pages du site Internet.....	14
La nature de la participation	15
Les personnes qui ont participé aux permanences publiques.....	15
Les habitants d'Onans qui ont répondu au questionnaire.....	16
Les avis, remarques et commentaires formulés par le public sur le site Internet du projet, les bulletins de participation et le cahier de recueil d'avis.....	18
Conclusion	23
Recommandations	24
Annexe 1 : Affichage public	26
Annexe 2 : Annonce publiée par la mairie d'Onans	27
Annexe 4 : Dossier de concertation du projet	29
Annexe 5 : Site Internet	30
Annexe 6 : Contributions	31

NOTE LIMINAIRE

Après avoir posé les bases d'un processus de concertation et de réflexion avec les acteurs du territoire d'implantation du projet et notamment les élus de la commune d'accueil, la société VALECO a souhaité se faire accompagner par Courant Porteur, société spécialisée dans les démarches participatives et de concertation, pour poursuivre le dialogue instauré avec les élus locaux, les services de l'État et la population, dans le cadre du développement de son projet éolien.

Pour comprendre les préoccupations et les attentes de chacun en matière de développement éolien, de préservation de l'environnement et du cadre de vie, mais aussi en vue de nourrir la réflexion sur les modalités d'une démarche participative, Courant Porteur a réalisé, dans un premier temps, une série d'entretiens auprès des élus de la commune d'accueil (Onans), des communes alentour (Etrappe, Faimbe, Geney, Médière, Montenois) et de l'intercommunalité, mais aussi auprès de riverains, de la DREAL, de l'ONF et des représentants de l'association d'opposition au projet : « Protection des paysages des deux vallées vertes ».

Cette étude, réalisée entre décembre 2020 et mars 2021, devait également permettre de faire le point sur l'insertion territoriale du parc éolien ainsi que sur les procédures d'information et de concertation susceptibles de répondre aux attentes des acteurs sollicités.

Suite à ces échanges et pour élargir la concertation à toute personne désireuse de s'informer et de participer, une concertation préalable a été envisagée.

En tant que dispositif participatif organisé en amont de l'enquête publique et préconisé par le Code de l'environnement, la concertation publique préalable est apparue comme un moyen de fournir à la fois des modalités d'information et de participation multiformes, d'élargir sans risque

sanitaire le périmètre de la participation et d'offrir une période longue d'information et d'expression.

Suite à la prise en compte de tous ces paramètres, une période de concertation a donc été ouverte du 14 mai au 18 juin 2021, pour permettre aux publics de s'informer et d'exprimer un avis sur le projet éolien en développement sur leur territoire.

Conscients que la connaissance du projet et de ses impacts est essentielle à une réelle information du public, un dossier de concertation a été élaboré et les documents sur les démarches réalisées ont été mis à la disposition des publics.

Les dispositifs mis en place et l'ensemble des expressions des participants sont exposés en détail dans ce rapport ainsi que les recommandations suscitées par les avis des contributeurs.

Ce document fait état :

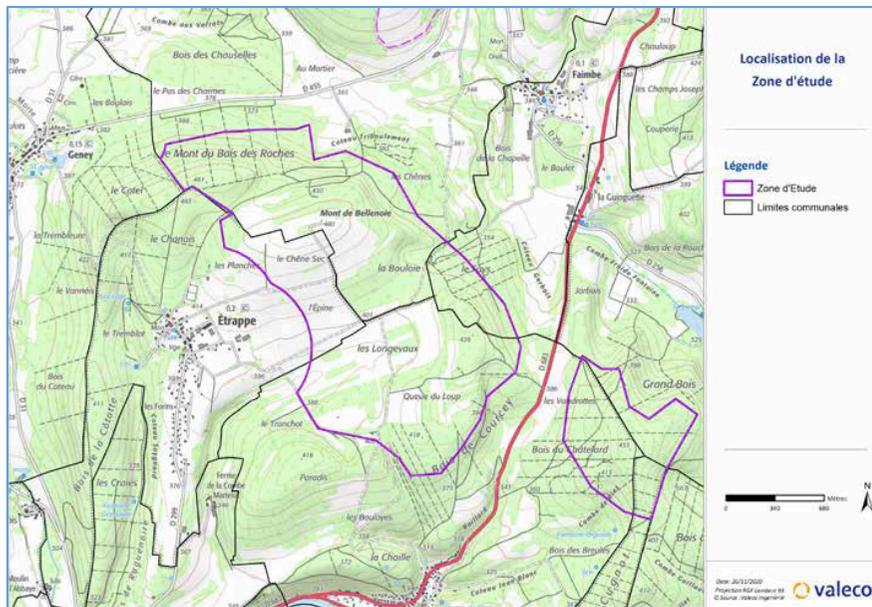
- D'une présentation du projet ;
- D'une description de la concertation réalisée ;
- D'une restitution de la participation ;
- D'une conclusion générale ;
- D'une note de recommandations.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Localisation

Le projet de parc éolien de Bellenioie est situé sur la commune d'Onans au sein de la Communauté de communes des 2 Vallées Vertes.

La commune d'implantation est située dans le département du Doubs au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté.

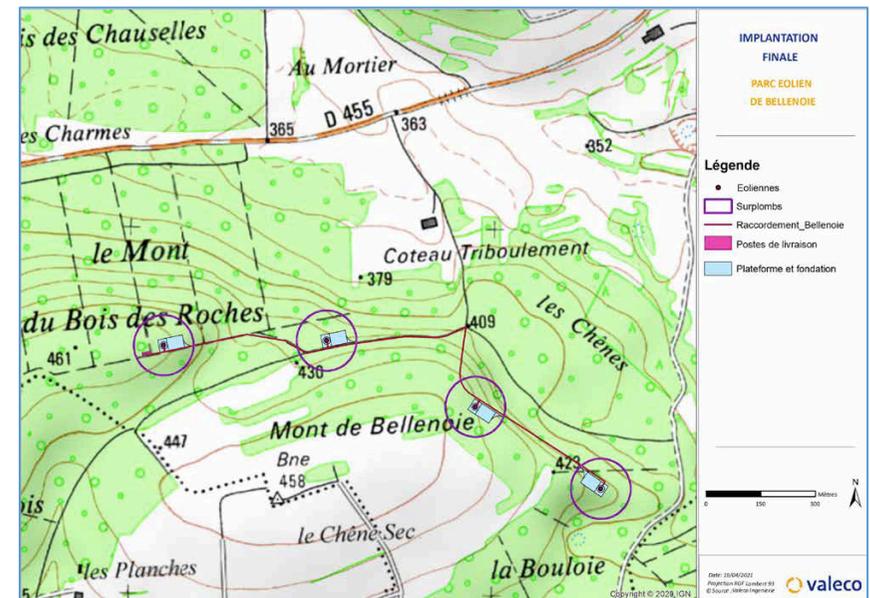


Localisation de la zone d'étude

Le site d'implantation

Le choix de l'implantation finale s'est appuyé sur les expertises techniques mais a également été concerté avec les différentes parties prenantes du projet et avec les élus de la commune d'accueil.

- Le projet de Bellenioie s'inscrit dans une logique de densification de l'éolien existant. Le modèle de machine envisagé permettra d'atteindre des puissances de 6 MW unitaire.
- La variante retenue s'éloigne au maximum des habitations de la commune d'implantation et des communes voisines.



Carte d'implantation et des aménagements en phase d'exploitation

Les caractéristiques du parc éolien

Le parc éolien de Bellenoie prévoit l'implantation de 4 éoliennes :

- D'une puissance unitaire de 6 MW maximum.
- D'une hauteur maximale en bout de pale de 206 m.
- Pour une puissance totale de 24 MW maximum.

Le parc produira 42 300 MWh par an, l'équivalent de la consommation de 9 200 foyers, chauffage compris et évitera l'émission de 21 200 tonnes par an de CO₂.

La durée d'exploitation prévisionnelle du parc est de 25 ans et l'investissement prévisionnel d'environ 25 M€.

2 postes électriques de livraison (PDL) sont prévus.

Les bénéfices pour la collectivité

Les éoliennes étant soumises à différentes taxes et impôts, le projet permettra de générer des ressources économiques pour la commune d'Onans ainsi que pour la Communauté de communes des 2 Vallées Vertes.

En termes de recettes fiscales (TFPB, CET, IFR), la commune d'Onans pourrait percevoir 45 400 €, la Communauté de communes des 2 Vallées Vertes 80 700 € et le département du Doubs 56 600 €.

Aussi, et parce que pour le projet de Bellenoie seule la commune d'Onans est propriétaire du foncier, elle pourrait percevoir 57 600 € supplémentaires par an en redevances locatives.

Par ailleurs, si suffisamment de particuliers y sont favorables, la société VALECO est ouverte à la mise en place d'un financement participatif. Une partie du prêt bancaire nécessaire à la construction du parc éolien pourrait donc se faire auprès des riverains qui voudront investir dans le projet sous

la forme d'une obligation rémunérée à un taux d'intérêt compris entre 4 et 6 % sur une durée de 2 à 5 ans.

Enfin, la société VALECO est également en capacité de proposer une offre de fourniture d'électricité 100% renouvelable et française via le fournisseur IleK.

HISTORIQUE DE LA CONCERTATION MISE EN PLACE

Le projet éolien de Bellenoie est né de la volonté des élus locaux de développer l'énergie éolienne sur leur territoire. La commune d'Onans a ainsi délibéré en 2015 en faveur de l'implantation du parc éolien. Cela a conduit au lancement des premières études et marqué l'ouverture de la concertation à d'autres publics : élus des communes voisines et de la Communauté de communes, services de l'Etat, population locale.

Les échanges réguliers avec les élus locaux et les services de l'État

Le soutien de la municipalité d'Onans, favorable à la réalisation des études de faisabilité et au développement du parc éolien, instaure dès 2015 une série d'échanges sur les attentes de la commune vis-à-vis du projet éolien.

Avec les élus d'Onans, la société VALECO a ainsi travaillé à la définition du meilleur projet tant sur le plan environnemental (au sens large) que du côté de ses bénéficiaires.

En parallèle, les différents services de l'État sont rencontrés afin de comprendre les enjeux locaux et d'évaluer les contraintes techniques de faisabilité du parc éolien. Des échanges avec les communes voisines et la Communauté de communes ont eu lieu afin de construire un projet de moindre impact et qui tienne compte des besoins du territoire.

Aussi, des entretiens avec les maires des communes d'accueil et alentour, des élus de l'intercommunalité, des représentants de l'opposition au projet, des services instructeurs et des riverains ont été réalisés par Courant Porteur pour comprendre les préoccupations locales et les attentes vis-à-vis du projet et de la concertation.

La concertation préalable mise en place, fait suite aux conclusions et aux recommandations issues de ces rencontres.

Les démarches auprès de la population

En plus des échanges avec les acteurs du territoire, la société VALECO entame des démarches d'information et de consultation à destination des habitants.

La diffusion d'information

Afin que les habitants d'Onans puissent suivre, malgré la crise sanitaire, l'avancement des études et des réflexions sur le projet éolien, des communiqués de la commune ont été distribués après chaque étape du projet.

Ces communiqués ont permis, au public intéressé, de suivre le projet et d'interagir avec la commune et la société VALECO pour demander des informations ou poser des questions.

L'actualité du projet était aussi communiquée à travers la diffusion de lettres d'informations :

- La lettre d'information N°1 (avril 2016), avait pour objectif de présenter la société VALECO, la zone d'étude et de fournir des informations relatives à l'éolien dans la région.
- La lettre d'information N°2 (début 2018) présentait les premières études réalisées sur le projet.
- La lettre d'information N°3 (mai 2018) donnait des informations techniques concernant le mât de mesure et sa localisation.
- La lettre d'information N°4, distribuée en janvier 2021 a permis de communiquer sur l'arrivée d'une concertation préalable, de rappeler les principales caractéristiques du projet et d'informer des premiers résultats des études de vent menées avec le mât de mesure.

La concertation avec tous les publics

Pour poursuivre les démarches de concertation prévues en tenant compte des attentes locales et de la période de crise sanitaire, une concertation publique préalable sur le projet éolien de Bellennoie a ainsi été mise en place du 14 mai au 18 juin 2021.

Cette démarche avait pour objectif d'informer un large public des dernières avancées du projet et de l'encourager à donner son avis, à formuler ses remarques, suggestions et propositions. Elle engageait également la société VALECO à apporter des réponses argumentées aux demandes du public.

Dans un premier temps, une période d'information (du 14 au 28 mai) s'est ouverte avec la mise à disposition du public d'un dossier de concertation du projet,

Ensuite, l'ouverture d'une période participative de recueil d'avis (du 28 mai au 18 juin) offrait la possibilité de participer activement en formulant des commentaires, avis et questions.

Un large affichage public, une annonce presse, des communiqués de la mairie d'accueil, des invitations aux habitants de la commune d'Onans et aux maires des communes alentour ont permis d'informer le public des modalités de la concertation préalable.

DEROULE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE

La concertation publique préalable réalisée du 14 mai au 18 juin 2021, a été pensée dans l'esprit qui oriente les procédures réglementaires destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement.

Elle a été mise en place par Courant Porteur suite aux volontés de la société VALECO, porteuse du projet, d'encourager le public à donner son avis avant qu'elle ne sollicite les autorisations administratives requises à l'implantation de son projet.

Cette concertation publique préalable faisait suite également aux démarches de dialogue mises en place avec le territoire. Elle répondait aux demandes d'information et de participation formulées par les acteurs sollicités.

Objectifs

- Permettre un accès à toute l'information sur le projet ;
- Présenter les éléments disponibles sur les caractéristiques et les impacts du projet dans un document clair, détaillé et accessible à tous ;
- Offrir au public la possibilité d'exprimer un avis, une question, une remarque, une recommandation, etc.

Modalités

Étapes du dispositif



Le dispositif de concertation s'est articulé autour de trois étapes :

- 1. L'information** : du 14 au 28 mai, le public pouvait s'informer sur le projet et la démarche mise en place grâce aux outils mis à sa disposition : affichage en mairie et sur 14 lieux différents de la commune d'Onans, annonce presse publiée dans le journal local, site Internet dédié au projet, invitation adressée aux maires des communes voisines (Faimbe, Geney, Etrappe, Médière, Montenois, Beutal, Bretigney), invitation adressée à tous les habitants de la commune d'Onans ;
- 2. La participation** : du 28 mai au 18 juin inclus, le public était invité à s'exprimer sur le projet grâce au formulaire en ligne accessible depuis le site Internet, sur le cahier de recueil d'avis déposé à la mairie d'Onans, lors des permanences publiques organisées à la

mairie d'accueil du projet, par voie postale grâce au bulletin de participation et au questionnaire distribués aux habitants de la commune d'Onans à travers une lettre d'invitation à participer à la concertation ;

- 3. La restitution¹** : le 12 juillet toutes les contributions ont été recueillies et l'élaboration d'un rapport prenant en compte toutes les expressions a été achevée le 6 août 2021.

Périmètre

La commune concernée par l'implantation des éoliennes a été le lieu physique ouvert à la concertation. Toutefois, les maires des communes alentour (Faimbe, Geney, Etrappe, Médière, Montenois, Beutal, Bretigney) ont également été sollicités en amont afin de les informer de la démarche mise en place et de leur proposer d'accueillir les supports de la concertation dans leurs mairies, par la mise à disposition d'un espace rendant possible la consultation des documents et le recueil des avis.

Le site Internet du projet permettait quant à lui un accès permanent et ouvert à tous les habitants du territoire concerné par le projet et au-delà.

Communication des modalités de la concertation

L'affichage public

Des affiches au format A3 informant sur les modalités précises de la concertation ont été proposées aux mairies des communes voisines de la commune d'accueil du projet et diffusées dans toute la commune d'Onans.

¹ Afin de pallier les défaillances de la société chargée de la distribution du bulletin d'information et du questionnaire, le recueil d'avis par la voie postale a été prolongé jusqu'au 28 juin 2021.

En plus de l'espace prévu au sein de la mairie pour l'affichage public, l'affiche a été publiée dans 14 cidex (regroupements de boîtes aux lettres) de la commune. (Annexe 1)

La publication d'une annonce presse et d'une annonce sur le site Internet de la mairie d'Onans

Pour toucher le territoire large du projet, une annonce a été publiée dans la presse quotidienne *l'Est Républicain*, le 21 mai. Ce communiqué visait à informer les lecteurs de l'ouverture d'une concertation préalable, des lieux et horaires de la participation ainsi que des modalités de recueil des avis.

Aussi, un communiqué rédigé par l'équipe municipale invitant les habitants d'Onans à participer à la concertation préalable a été mis en ligne sur le site de la mairie : <https://www.onans.fr/documents/pourquoi-le-choix-de-leolien-nous-semble-bon/> (Annexe 2)

La diffusion d'une invitation aux élus des communes alentour et aux habitants de la commune d'accueil

Des courriers ont été envoyés aux élus des communes alentour pour les inviter à prendre connaissance des modalités de la concertation, à participer à la démarche et à diffuser l'information. La société VALECO se rendait également disponible pendant toute cette période pour échanger sur le projet si les élus le souhaitaient.

Pour assurer une bonne diffusion de l'information et inciter à la mobilisation, une invitation à participer à la concertation munie d'un

questionnaire et d'un bulletin de participation a également été diffusée aux habitants de la commune d'Onans (Annexe 3).

Outils d'information du projet

Le dossier de concertation du projet

Dans l'objectif d'apporter aux habitants l'information la plus complète sur le développement et les caractéristiques du projet, mais aussi de leur donner la possibilité d'exprimer leur avis en parfaite connaissance, un dossier de concertation du projet de 64 pages, dont 10 pages détaillant les photomontages réalisés, a été élaboré et mis à la disposition du public en support papier grand format (A3), en libre accès dans la mairie d'Onans.

Ce dossier était également disponible en ligne, en libre téléchargement depuis toutes les pages du site Internet du projet.

Le document avait été conçu pour permettre, quelle que soit la connexion Internet, un téléchargement facile et rapide, avec un poids de fichier réduit à environ 5 Mo. (Annexe 4)

Le site Internet du projet

Un site Internet du projet a été mis en ligne à l'adresse <http://projet-parc-eolien-bellenois.info> dès l'ouverture de la période d'information de la concertation préalable, soit le 14 mai 2021 (Annexe 5).

- Une page « *Accueil* » avait pour vocation de renseigner les internautes sur la démarche mise en place et les modalités de la participation.
- Les pages « *Le projet en bref* », « *Le projet en images* » et « *Documentation* » détaillaient l'historique du projet, ses caractéristiques et les bénéfices attendus, mais aussi les études et photomontages réalisés et les futures étapes.

- Une page « *Participez* », munie d'un formulaire en ligne et d'un agenda électronique permettait pendant la période d'information de s'inscrire aux permanences publiques organisées et pendant la période participative de formuler une contribution.
- Les informations sur le porteur du projet étaient accessibles depuis la page « *Vos interlocuteurs* ».
- Enfin, une page sur « *L'énergie éolienne* » offrait la possibilité aux participants de trouver davantage d'information sur l'éolien en général et des réponses aux questions les plus communes.

Moyens d'expression des participants

Afin de permettre la participation de tous, plusieurs formats participatifs ont été proposés dans le cadre de la concertation préalable :

Le format numérique : les publics invités à participer avaient la possibilité de déposer leur contribution en ligne via un formulaire créé sur le site Internet. Accessible depuis toutes les pages du site du projet, ce formulaire a été activé le 27 mai à minuit et désactivé le 18 juin à minuit, dernier jour de la concertation préalable.

Le format physique : un cahier de recueil d'avis a été mis à la disposition du public à la mairie d'Onans, dès l'ouverture et jusqu'à la fermeture de la concertation préalable. Les participants à la démarche pouvaient ainsi y déposer leurs commentaires aux jours et horaires d'ouverture au public, pendant toute la période participative.

Trois permanences publiques ont été organisées le 3 juin de 15h00 à 16h30, de 17h00 à 18h30 et de 19h00 à 20h30.

Le format postal : toujours dans l'objectif de permettre la participation du plus grand nombre, une adresse postale (Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 PPDC) offrait la possibilité à ceux ne pouvant se déplacer ou accéder à Internet, d'envoyer leur contribution par courrier.

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE

La mobilisation du public

Dès l'ouverture de la période participative et jusqu'à sa fermeture, le public s'est mobilisé pour poser ses questions, donner son avis, faire part de ses remarques.

Globalement, le public s'est saisi des différents moyens mis à sa disposition pour s'exprimer et les habitants de la commune d'accueil du projet ont été les plus nombreux à participer. Sept personnes seulement ayant participé à la concertation affirment résider sur une autre commune : 2 participants à Faimbe, 1 à Saulnot, 1 à Soye, 1 à Etrappe, 1 à Montenois, 1 à Accolans.

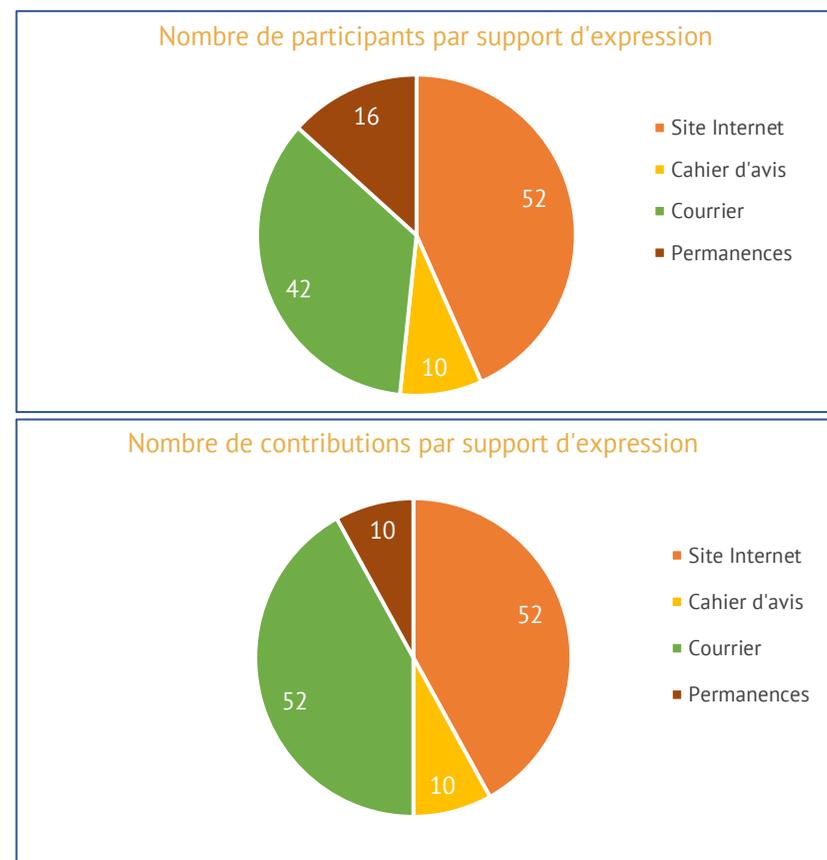
Sur les 4 modalités de participation mises en place (permanence publique, cahier de recueil d'avis, site Internet, courrier), la voie postale et la voie numérique ont été plébiscitées par les personnes qui se sont intéressées à la concertation préalable.

Le cahier de recueil d'avis laissé à la municipalité d'Onans a permis à quelques personnes d'exprimer leur point de vue sur le projet ; les permanences publiques ont permis à quelques autres d'échanger directement avec le porteur du projet.

Afin de garantir une égalité de traitement entre les participants et face à la pluralité de supports d'expression mis à la disposition du public, une distinction entre le nombre de participants (nombre de personnes qui ont émis une contribution) et la quantité de messages recueillis a été effectuée.

En effet, une seule et même personne pouvait envoyer le questionnaire distribué, poster un avis dans le bulletin de participation et le formulaire en ligne, écrire un message dans le cahier de recueil d'avis en mairie et participer aux permanences publiques.

En comptabilisant les personnes qui se sont manifestées à plusieurs reprises, le nombre de participants tous dispositifs confondus s'élève à 120 et le nombre de contributions formulées (avis, remarques, questions, recommandations, etc.) atteint un total de 124.



Dans l'objectif de donner le même poids à chaque participant, les messages multiplies provenant de la même personne et avec le même contenu ont été comptabilisés une fois.

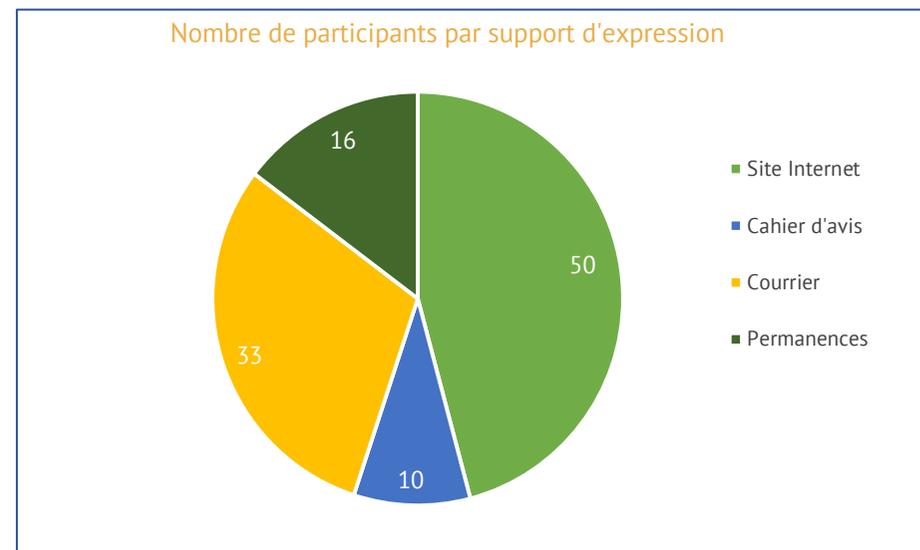
Ainsi, les différents messages des 11 personnes qui se sont manifestées à plusieurs reprises et dans plusieurs supports ont été comptabilisées une seule fois.

Dans cette optique, les messages rédigés par ces personnes soit sur le site Internet du projet soit dans le cahier d'avis ont été privilégiés pour prendre en compte leur opposition au projet (7 participants) ou leur adhésion (4 personnes), lorsque ces participants avaient également répondu au questionnaire ou renvoyer un bulletin de participation.

Aussi, parmi les questionnaires reçus (42), 7 émanent de personnes qui n'ont pas souhaité donner leur identité et qui ont seulement manifesté leur opposition au projet. Il n'a donc pas été possible de s'assurer pour ces participants que leur contribution par le biais du questionnaire était la seule expression formulée pendant toute la période de concertation.

Enfin, les contributions émanant des membres d'une même famille mais signées individuellement ont toutes été comptabilisées malgré une rédaction des messages parfois identique.

Ainsi, et après ce décompte, 109 personnes uniques ont participé à la concertation préalable en exprimant un avis sur le formulaire en ligne, en participant à l'une des trois permanences publiques organisées, en envoyant par la poste un questionnaire ou un bulletin de participation rempli, en exprimant un avis dans le cahier laissé en mairie. C'est sur cette base qu'une analyse de la nature des contributions est réalisée.

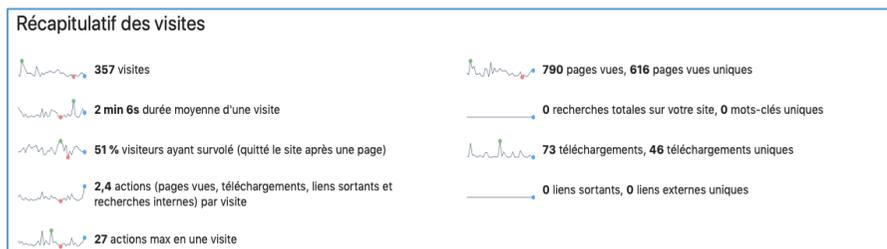


La fréquentation numérique

L'activité du site Internet du projet reflète clairement la mobilisation suscitée par la démarche de concertation et la diffusion d'appels à participer publiés par le développeur, la mairie et probablement l'association de « Protection des paysages des deux vallées vertes » opposée au projet.

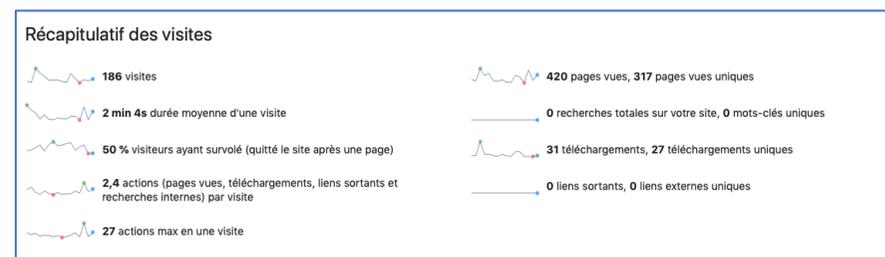
Ainsi, 357 visites du site ont été enregistrées, 790 pages vues dont 616 uniques et 46 téléchargements uniques du dossier de concertation mis en ligne ont été recensés.

Fréquentation du site Internet du 14 mai au 18 juin 2021



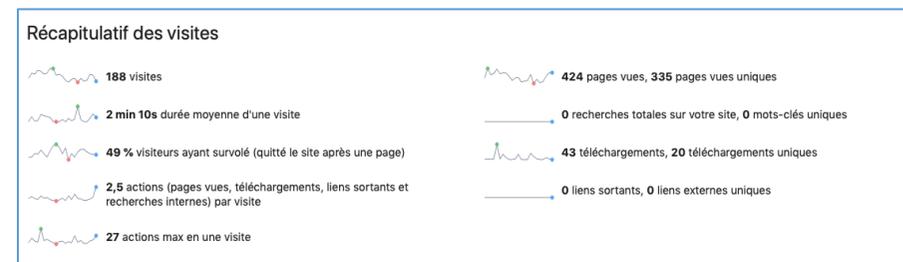
Il est à noter que la fréquentation du site Internet du projet varie très peu en fonction des périodes de la concertation. Si entre le 14 et le 28 mai, période d'information, 186 visites du site sont enregistrées, la fréquentation du site ne subit pas une augmentation significative pendant la période participative, du 28 mai au 18 juin, où 188 visites sont constatées.

Fréquentation du site du 14 au 28 mai 2021



Concernant le nombre de téléchargements, la différence est à peine plus significative. Le dossier de concertation mis à la disposition du public a été téléchargé 27 fois pendant la phase d'information et 20 téléchargements uniques ont été enregistrés pendant la phase de participation.

Fréquentation du site du 28 mai au 18 juin 2021



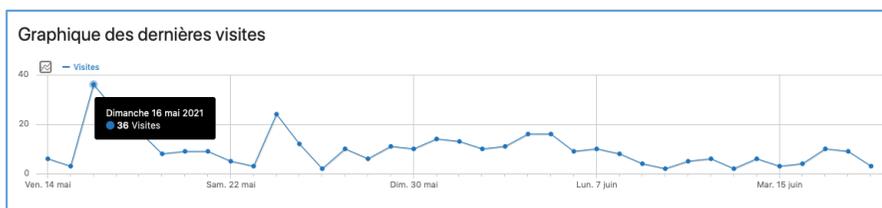
Ce phénomène se confirme avec le nombre de pages visitées : 420 pages ont été vues du 14 au 28 mai et 424 ont été comptabilisées du 28 mai au 18 juin 2021.

Il est également intéressant de noter que la durée de la visite du site Internet du projet n'a pas connue de variations pendant les différentes périodes de la concertation préalable. Ainsi, 2 minutes et 6 secondes a été le temps moyen comptabilisé pour une visite pendant toute la période de

concertation, contre 2 minutes et 4 secondes pendant la période d'information et 2 minutes et 10 secondes pendant la période participative.

Enfin, pendant la concertation préalable, des pics de fréquentation du site Internet sont constatés. Ainsi, 36 visites du site Internet sont enregistrées deux jours après l'ouverture de la concertation et pendant la période de participation et plus précisément le lendemain des permanences publiques organisées le 3 juin, un pic avec 16 visites a été constaté le 4 et 5 juin.

Pic de fréquentation du site pendant la période d'information (du 14 au 28 mai)



Pic de fréquentation du site pendant la période de participation (du 28 mai au 18 juin)



La consultation des pages du site Internet

La visite des pages du site Internet du projet a également fait l'objet d'une analyse des données statistiques.

Ainsi, il a été possible de constater que la page « *Participez* » enregistre le nombre de vues le plus élevé de toute la période de concertation préalable avec 121 visites uniques d'une durée moyenne de 1 minute et 8 secondes.

Pendant cette même période, soit entre le 14 mai et le 18 juin, 43 visites seulement d'une durée moyenne de 1 minute et 53 secondes sont recensées pour la page « *Le projet en bref* », laquelle permettait notamment de s'informer sur les caractéristiques du parc éolien, l'historique de son développement et les études réalisées pour identifier les impacts et les enjeux.

Si le nombre de visites de la page « *Le projet en bref* » est faible, il est intéressant de constater que les internautes ont consacré encore moins d'intérêt à la page « *Vos interlocuteurs* » qui enregistre 29 visites uniques d'une durée moyenne de 27 secondes pendant toute la période de concertation.

Aussi, la page permettant d'en savoir plus sur l'éolien n'a pas suscité l'intérêt des internautes : 11 visites uniques sont enregistrées entre le 14 mai et le 18 juin, d'une durée moyenne de 1 minute et 20 secondes.

Seule la page « *Participez* » augmente de manière considérable le nombre de visites entre la période d'information et la période de participation, passant de 30 visites uniques du 14 au 28 mai, à 101 visites uniques du 28 mai au 18 juin 2021.

Enfin et au regard de ces données récoltées, il est possible d'affirmer que la fréquentation du site Internet contraste avec le nombre de contributions enregistrées sur le site Internet (50).

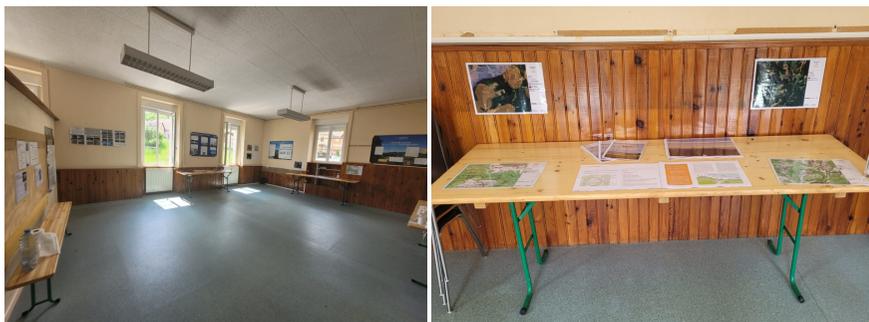
Ce faible taux de contributions alors que nous enregistrons un nombre important de visiteurs laisse penser que les personnes qui se sont rendues sur le site Internet avaient pour objectif principal de s'informer sur la démarche plutôt que de participer à la concertation préalable mise en place.

La nature de la participation ²

Les personnes qui ont participé aux permanences publiques

Trois permanences publiques ouvertes à tous sur inscription afin de respecter la distanciation physique nécessaire au respect des gestes barrière, ont été organisées le 3 juin 2021 à la mairie d'Onans.

Prévues au départ sur deux journées (3 et 4 juin) et pendant six créneaux horaires de 1h30 entre 10h00 et 20h30, les permanences se sont déroulées sur une journée face au faible nombre d'inscrits enregistrés au 28 mai 2021.



16 personnes au total se sont rendues à ces rencontres qui se sont déroulées sur trois créneaux horaires : de 15h00 à 16h30, de 17h00 à 18h30 et de 19h00 à 20h30.

² L'ensemble de questions, contributions, avis et remarques est listé dans un tableau en annexe du document.

Si la plupart des participants ne s'était pas préalablement inscrit, toutes les personnes ont été accueillies.



Majoritairement opposées au projet, les participants aux permanences publiques ont pu formuler leurs questions et débattre avec l'équipe projet présente sur place.

Les thèmes du débat ont porté essentiellement sur l'éolien en général et sur l'impact paysager du parc éolien de Bellennoie.

Certains ont apprécié l'effort réalisé par la société VALECO d'éloigner autant que possible les éoliennes des habitations, d'autres ont jugé positif l'engagement pris par le développeur de limiter la taille des éoliennes à 206m.

Mais quelques participants ont également fait part de leur regret par rapport à la localisation des photomontages qu'ils auraient aimé plus diversifiée afin que d'autres points de vue « *plus parlants* » à leurs yeux soient pris en compte et montrés.

Enfin, les questions formulées par les participants pendant les échanges avec l'équipe projet de la société VALECO sont toutes traitées dans la partie recommandations de ce rapport.

Les habitants d'Onans qui ont répondu au questionnaire

Afin de faciliter l'expression des opinions notamment de la commune d'accueil du projet, un questionnaire simple a été élaboré et distribué à l'ensemble des habitants de la commune.

42 personnes ont retourné le questionnaire rempli. Toutefois, et comme expliqué précédemment, afin de prendre en compte l'ensemble des expressions en donnant le même poids à chaque participant, les messages multiples en provenance de la même personne et avec sensiblement le même contenu ont été comptabilisés une fois. C'est pourquoi, 33 questionnaires seront pris en compte dans l'analyse qui suit.

Physionomie du questionnaire et réponses des participants

En dehors des questions sur le profil des participants, 3 questions à réponses multiples étaient proposées.

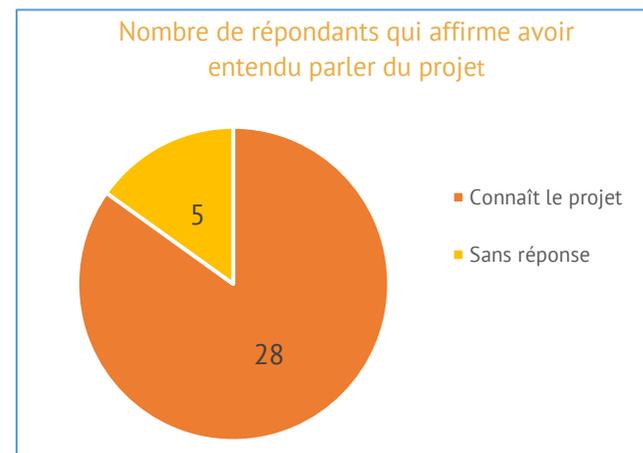
Ainsi, la question N°1 portait sur les connaissances du projet éolien de Bellennoie et sur les canaux par lesquels cette information avait été entendue.

Une deuxième question permettait aux participants de se positionner vis-à-vis du projet (favorable, défavorable, sans avis) et de donner les raisons de cette opinion.

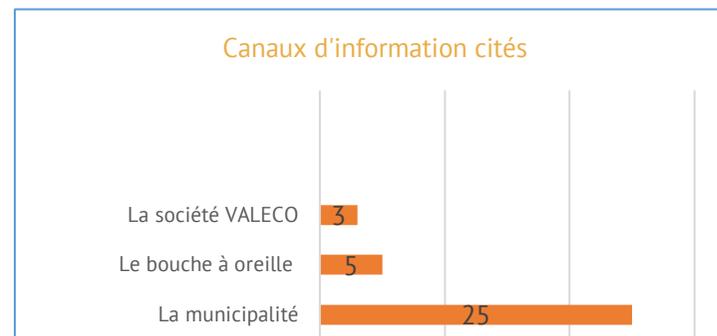
Une troisième et dernière question permettait de savoir si la société VALECO était identifiée comme le développeur du parc éolien de Bellennoie.

Parmi les participants qui ont répondu au questionnaire, ils sont 28 à répondre à la question N°1 « Avez-vous déjà entendu parler du projet éolien

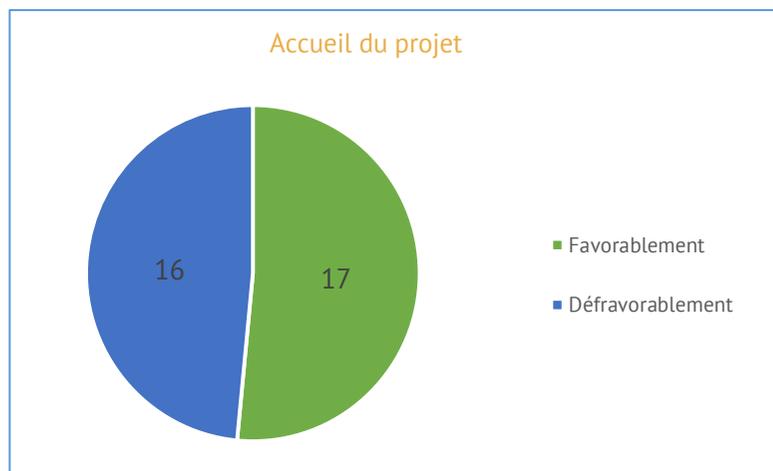
en développement sur la commune d'Onans ? », 5 n'ont pas renseigné cette case.



Concernant les canaux d'information et alors que les participants avaient la possibilité de cocher plusieurs options, c'est la municipalité qui est désignée comme la principale source d'information sur le projet : 25 répondants affirment avoir entendu parler du projet par la mairie contre 5 qui déclarent que c'est le bouche à oreille qui les a informés.

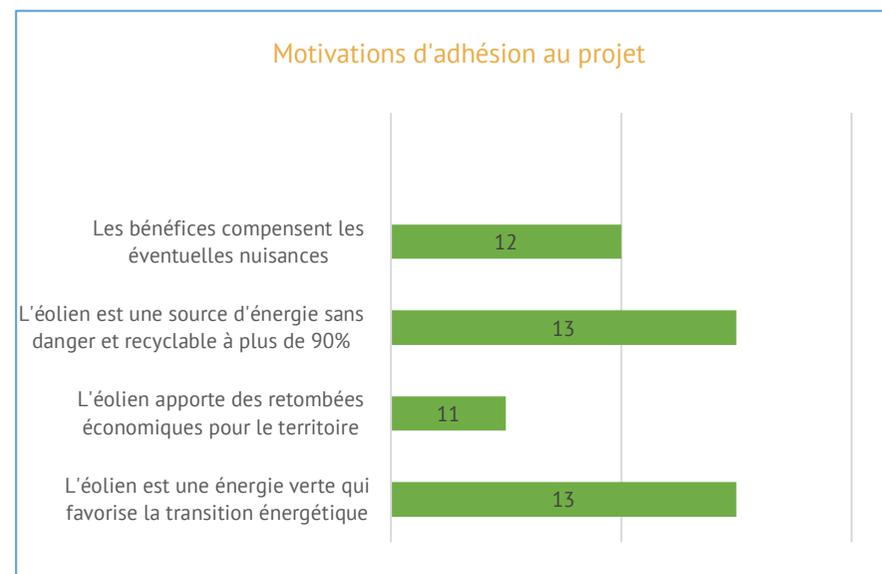


Vis- à-vis du projet, il est intéressant de noter que sur les 33 répondants comptabilisés, 17 sont favorables à son implantation et 16 y sont défavorables. Aussi, il faut souligner que si tous les participants à ce dispositif ne répondent pas nécessairement à toutes les questions posées, concernant l'accueil du projet, tous les répondants se sont positionnés.

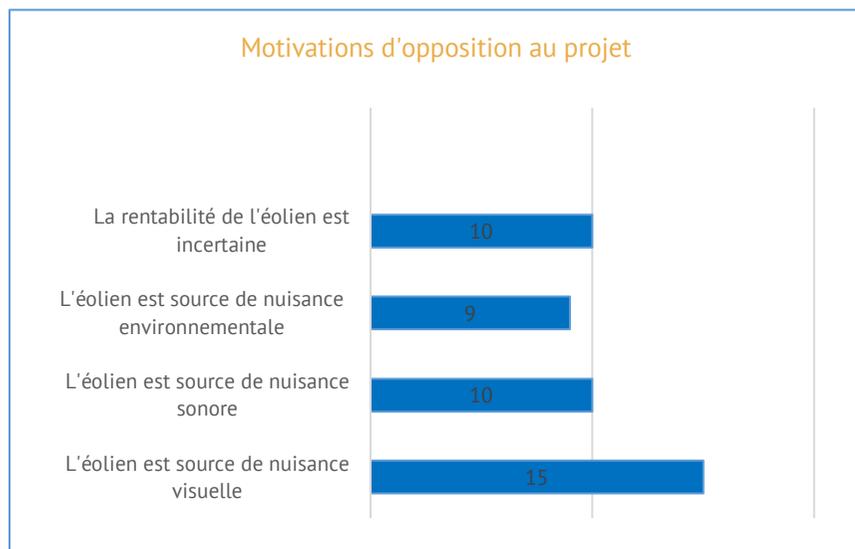


Les personnes qui accueillent favorablement le projet expliquent en majorité souhaiter l'arrivée du parc éolien parce que « *L'éolien est une énergie verte qui favorise la transition énergétique* » mais aussi parce que « *L'éolien est une source de production d'énergie sans danger et recyclable à plus de 90%* ».

A l'instar de l'équipe municipale, ce ne sont pas les retombées économiques du parc qui motivent les personnes favorables au projet à accueillir son implantation sur la commune mais les bénéfices collectifs de cette source d'énergie pour l'environnement au sens large et la nécessité d'amorcer et de contribuer à la transition énergétique.



Concernant les personnes défavorables à l'implantation du parc, elles sont nombreuses à considérer que « *L'éolien est source de nuisance visuelle* ».



Enfin, 17 répondants affirment connaître la société VALECO contre 14 qui déclarent ne pas connaître le porteur du projet.

³ Toutes les contributions sont publiées en annexe.

Les avis, remarques et commentaires formulés par le public sur le site Internet du projet, les bulletins de participation et le cahier de recueil d'avis

Afin de donner un aperçu des contributions enregistrées, les commentaires les plus représentatifs de la diversité des points de vue sont repris dans cette partie³.

Ainsi, sur l'ensemble des contributions enregistrées, certains expriment un avis favorable au projet éolien, d'autres font état d'une position défavorable, et quelques-uns ne formule pas d'opinion sur le projet mais interrogent le développeur.

Dans l'ensemble, les participants se sont illustrés par une expression cordiale et argumentée de leurs avis.

[Les participants qui s'opposent au projet refusent en grande majorité les nuisances redoutées et imputées à l'éolien, doutent des bénéfices et de l'efficacité de cette source de production d'énergie et souhaitent un référendum sur la question](#)

Parmi les personnes qui ont exprimé une opposition vis-à-vis du projet, la très grande majorité motive cette position par le refus de voir des éoliennes « inefficaces » pour produire de l'énergie et lutter contre le changement climatique s'installer dans la commune où ils habitent.

Si certains expriment un message clair et simple affirmant « *Je suis anti-éolienne. Nocif pour la santé, détruit toute la belle nature (végétations, oiseaux, animaux). Dévaluation des biens. Boîte à fric uniquement. On nous endort* » ; d'autres détaillent et développent longuement les raisons de leur opposition : « *Dans la fiche d'information à la population de mai dernier,*

l'équipe municipale rappelle qu'elle engage une consultation de la population malgré qu'elle n'y soit pas légalement tenue.

Or dans le compte-rendu de la réunion Valeco de janvier dernier, la Mairie fait état que le préfet prendra sa décision finale sur la base de 3 pièces de dossier dont le rapport de l'enquêteur en charge de la consultation publique. Ce n'est donc pas une faveur que la Mairie a à l'égard de ses administrés mais une nécessité qu'elle se doit de respecter au risque que le projet soit rejeté. Cela questionne donc sur l'intérêt réel de l'avis de la population sur un projet aussi engageant et impactant, et ce malgré un programme de campagne qui faisait état d'une intention de réétudier le projet.

Dans les faits, il s'avère que la municipalité ne fait que le poursuivre et se veut donc en contradiction avec les engagements de campagne électorale.

- La démocratie passe par la liberté d'exprimer un avis. Une élection sur un programme qui démontre vite ses limites peut-elle, à elle seule, faire valoir que les administrés sont majoritairement favorables ?

Ce n'était pas la question posée lors du vote de mars 2020 mais sur celui d'un choix de personnes (plus que d'un programme) d'assurer la charge de conduire administrativement la commune.

Ne pas inviter une population aussi restreinte en nombre que celle de notre village, à clairement s'exprimer sur un sujet aussi engageant que celui de l'éolien constitue un déni de démocratie.

- Sous couvert, d'un sentiment de "devoir" de préservation de l'environnement, nos petites communes sont la cible de promoteurs qui usent et abusent d'arguments financiers pour convaincre de dénaturer nos territoires sans aucun intérêt concret pour la contribution à l'amélioration énergétique.

Comment expliquer qu'il faille installer des éoliennes de plus de 200 mètres de haut sur Onans hormis le fait que notre région n'a pas un climat propice à leur fonctionnement?

Quel est donc l'intérêt d'hisser de tels mâts pour aller capter le peu de vent soufflant sur notre secteur sinon celui de permettre aux promoteurs de sous-produire et être rétribuer plus généreusement du mégawatt produit.

- De plus, lors des échanges du 3/06 dernier avec la société VALECO et la municipalité, à l'évocation de l'exemple allemand (25 000 éoliennes implantés qui ne produisent que 9% des besoins en énergies du pays et la nécessité de revenir aux usines de charbon pour produire de l'énergie), il nous a été demandé de ne pas faire référence à cet exemple... pourquoi ??? La société VALECO appartient au groupe allemand EnBW... comment ne pas faire le rapprochement !!!!

- Lors de cette même rencontre, VALECO a précisé qu'une éolienne fournit l'électricité à 9000 foyers... cela laisse dubitatif !

La population française s'élève à 67 millions d'individus. Sachant que la composition moyenne d'un foyer est de 2,2 personnes, nous pouvons considérer que notre pays compte près de 30,5 millions de foyers.

Si 1 éolienne fournit l'énergie pour 9 000 foyers, notre pays ne devrait avoir à en implanter moins de 4 000 pour couvrir les besoins en énergie de tous les foyers français.

En 2018, nous pouvions en dénombrer déjà 6 500 implantées sur le territoire français. Si elle apportait une réponse efficace et viable de production énergétique, avec ce nombre d'éoliennes nous devrions couvrir les besoins de l'ensemble de la population et bien au-delà avec la production de l'énergie pour les secteurs de l'industrie.

Mais il n'en est rien! On peut donc légitimement y lire l'improductivité de l'énergie éolienne et son inefficacité à remplacer les énergies fossiles. Ce constat se renforce encore plus par la caractéristique d'inertie de l'énergie éolienne qui ne peut en aucun cas couvrir les besoins immédiats de l'industrie ni répondre aux besoins croissants en énergie des périodes de froid.

Quel est donc l'intérêt d'un tel projet (de plus sans réelle contribution à la préservation de l'environnement) sinon celui de favoriser l'enrichissement de sociétés (profitant de financements publics) au détriment des territoires et des contribuables ? Peut-on continuer à laisser tout faire sous couvert d'une intention sociale, environnementale ou sociétale ?

Merci à vos promoteurs d'avoir également apporté la discorde et des tensions sociales au sein de notre village, qui ne demande que la tranquillité. ONANS était associé à plusieurs villages concernant ce projet. A ce jour, il se retrouve tout seul, isolé, dirigé par une équipe municipale butée et omnibulée par vos arguments financiers. L'argent ne remplace pas tout ...

Nous sommes opposés au projet et souhaitons que la population puisse s'exprimer sans équivoque sur le projet. »

Mais les refus viennent également de personnes qui ont échangé avec la société VALECO lors des permanences publiques organisées pendant la concertation préalable. Opposés à l'implantation du projet avant la mise en place de la concertation, ces personnes se saisissent de la démarche participative pour réaffirmer leur opposition dans les espaces d'expression mis à leur disposition.

Une contribution résume bien l'expression de cette catégorie de participants : *« J'ai participé à la réunion de concertation du 03 juin 2021 concernant le projet d'implantation de 4 éoliennes. Je ne suis toujours pas convaincue du bien-fondé concernant ce projet et reste opposée à celui-ci.*

Nuisances : sonore, visuelle, relative à l'environnement naturel, flore, animalière, et toutes trajectoires oiseaux migrants...

Pour le moment pas de document de type LPO et leurs résultats.

Pas de document concernant une prise de contact avec la base militaire de Luxeuil pour le plan de vol des avions de chasse survolant ONANS.

Pas de photos prises aux endroits du village qui seront les plus impactés visuellement par les éoliennes.

Une somme de 20.000€ annoncée en totalité pour dédommager les riverains impactés visuellement par les éoliennes, comme par exemple, mise à disposition de végétaux (somme à mon sens dérisoire).

25 millions annoncés pour l'ensemble des travaux.

Coût pour aménager les routes qui permettront l'accès et la mise en place des 4 éoliennes...

Sachant que la plupart des accès au site sont des routes de campagne peu larges, je crains que l'environnement ne soit une fois de plus modifié...

Une charge de béton pour chaque éolienne qui dégagera du radon (pas écologique pour la terre déjà fragilisée).

Tout ce projet, je le crains ne rapportera que nuisances en tous genres, et risque de mettre également en difficulté financière notre commune.

Après 48 ans passés en région Parisienne où la pollution est légion, mon choix de vivre à la campagne n'incluait pas de subir de nouvelles pollutions dues aux éoliennes.

Quitter ONANS ne fait pas parti de mon projet dans l'immédiat et si dans un avenir x je devais faire ce choix, à quel prix pourrais-je vendre mon bien? Impact du aux 4 éoliennes.

Je déplore que l'on m'impose ce choix sachant que nous vivons encore... dans une démocratie. Cordialement. »

Certains participants s'appuient sur leurs aspirations personnelles pour exprimer leur refus du projet et déclarent qu'en tant qu'« Habitant ONANS depuis un peu plus d'une année après être arrivée en Franche Comté en 2010 (ex Parisienne), j'aspirais à un cadre de vie tranquille. Le projet d'implantation de 4 éoliennes ne correspond pas du tout à mes aspirations de tranquillité.

Pour moi ce projet est anti écologique aux conséquences négatives. Santé, bruit, visuel, et perturbateur pour l'environnement naturel et animalier. Soucieuse de ma santé déjà fragilisée je n'ose imaginer quels impacts négatifs pourraient entraîner cette implantation. Je suis contre ce projet. »

Des personnes défavorables au projet estiment également que les bénéfices économiques apportés par le parc éolien ne peuvent justifier sa réalisation en raison des impacts de ce dernier sur le paysage.

Une personne habitant la commune d'Onans explique ainsi que « *Ce projet va complètement dénaturer notre paysage et sa biodiversité pour une fois de plus de l'argent, la tendance actuelle est plutôt de replanter des arbres et non l'inverse. La commune a survécu jusqu' aujourd'hui sans les éoliennes c'est donc pas nécessaire mais plutôt une mode de très mauvais goût pour des gens qui se pensent plus malin. L'argent ne justifie de complètement détruire la seule chose qui nous reste en campagne la forêt. »*

Par ailleurs, certains participants regrettent que l'avis de la population ne soit pas pris en compte de manière démocratique en expliquant par ces termes les raisons de leur opposition : « *Pourquoi le projet éolien dans notre commune me semble mauvais. Parce qu'il ne prend pas en compte l'avis des habitants de la commune pour ou contre de façon démocratique. C'est une bonne affaire pour la région, le département, la CC2VV, et un peu la commune en terme financier, moins en terme relationnel avec les habitants, les communes voisines c'est une catastrophe. Comment réagirons les habitants qui se verrons imposer une solution qu'ils ne voulaient pas. L'intégration de jeunes couples dans notre village semble bien compromise. La tentation est grande pour les communes de choisir une solution toute faite clé en main, qui rapporte avec de l'énergie verte(ce qui reste à prouver) chacun choisira entre le bien matériel et le bien vivre ensemble. »*

Avec la même logique, certains demandent même l'organisation d'un référendum sur le projet comme cette participante qui déclare : « *Je refuse le projet éolien à Onans, le démantèlement des éoliennes sera à notre*

charge! Je trouve également scandaleux que la municipalité demande à la jeunesse du village d'exprimer leurs besoins en même temps que la concertation, cela n'est qu'un sordide chantage. Je demande une consultation référendaire pour permettre aux habitants de s'exprimer librement. »

Des personnes favorables au projet éolien parce qu'il représente une source de production d'énergie propre et bénéfique pour l'environnement, qu'il n'aura pas d'impact néfaste pour la commune et qu'il apporte des bénéfices réels pour la collectivité

Plusieurs raisons motivent les positionnements favorables des participants qui expriment une adhésion au projet fondée sur la nécessité de produire une énergie propre et renouvelable. Mais nombreux sont ceux qui déclarent soutenir également le projet en raison de ses bonnes conditions de développement (études, gestion des impacts, etc.) et parce qu'il apporte des bénéfices pour la commune.

Les personnes qui témoignent d'un intérêt pour la transition énergétique pensent que le parc éolien de Bellennoie est une opportunité de produire de l'énergie propre et sans danger. Certains affirment que « *La crise climatique nous contraint, dans l'urgence, de limiter les rejets de CO2 grâce à une utilisation d'énergies plus propres, mais nous devons aussi réduire nos consommations énergétiques quelles que soient les solutions choisies. Dans ce contexte et pour que cet objectif soit atteint il faut également que chacun, commune ou individu, y contribue au niveau local. A Onans la première ressource financière a de longue date été la vente de bois. Ceci n'est plus vrai, la forêt soumise à des aléas climatiques est en mauvais état de santé, elle devient plutôt une charge pour la commune, et doit être préservée pour l'avenir. De nombreux projets sociaux dans le village sont nécessaires. Des réhabilitations architecturales, énergétiques de bâtiments sont devenues urgentes. Nous souhaitons doter la commune d'une chaufferie collective centralisée moderne, fonctionnant au bois déchiqueté justement disponible. Voici donc les raisons qui nous ont fait choisir l'éolien qui tout en étant une*

des rares sources possibles de financement de nos projets et également une des énergies les moins carbonées, les moins impactantes pour l'environnement, aux nuisances très faibles (on ne compare jamais assez les risques potentiels du nucléaire et de l'éolien en cas d'accident !). Je pense que l'occasion est là de nous mettre à l'abri financièrement en redynamisant notre village après avoir comparé les bénéfices et les nuisances de ce choix. J'adhère donc lucidement à ce projet et souhaite que ce parc éolien raisonnable, mesuré, voie le jour. Cette orientation utile, urgente vers la transition énergétique et écologique de nos campagnes, est le résultat d'une réflexion sur le long terme, elle s'est faite sans aveuglement, sans nimbisme, ni égoïsme au regard des générations futures. »

D'autres participants comparent la production d'énergie éolienne à d'autres sources de production d'énergie comme le nucléaire, jugé dangereux, pour expliquer les raisons de leur adhésion. Un habitant de la commune d'implantation est ainsi favorable à l'arrivée du parc éolien parce que *« Les activités humaines ont induit les bouleversements climatiques qui nous touchent désormais. Or, nous sommes conscients qu'il nous faut réduire nos dépenses en énergie et qu'il faut en produire de manière plus respectueuse de la planète et de l'humanité. L'hydraulique en France est à son maximum, le nucléaire est dangereux, il nous rend dépendant de l'étranger pour l'uranium, il laisse des déchets hautement radioactifs que nous ne savons pas traiter correctement pour des dizaines de milliers d'années. L'avenir est dans l'énergie renouvelable : solaire, éolien, et recherche de nouvelles pistes (d'ailleurs si EDF n'avait pas tant investi dans le nucléaire, qui n'a pas fini de nous coûter cher vu le prix du démantèlement d'une centrale, et après Fessenheim les autres centrales vieillissantes auront leur tour.....donc si EDF avait plus investi dans la recherche sur les énergies renouvelables en temps utile, nous n'aurions pas ce retard lourd de conséquences par rapport à d'autres pays. Pour ces raisons je suis favorable au projet éolien. »*

Contrairement aux opposants au parc éolien de Bellennoie, les personnes qui se déclarent favorables au projet ne considèrent pas son implantation

comme problématique et saluent les bonnes conditions de son développement (études, concertation, gestion des impacts, etc.). Ces participants estiment que *« L'éolien a extrêmement peu de nuisance, voir négligeable. Une énergie propre et entraîné par le vent toute l'année. Je trouve une certaine beauté en voyant les éoliennes. Pas d'ondes négatives, comme tous nos appareillages du quotidien. (Téléphones portables, micro-ondes, inductions, lignes électriques, antennes relais etc.... Je suis pour cette aide financière, mais aussi entre dans un programme de reconversion énergétique. »*

Ces personnes favorables estiment aussi que le parc éolien de Bellennoie est un *« Beau projet pour la commune. Pas seulement financier, mais centré dans la transition énergétique et énergies propres. Toutes les études permettent de mesurer le bénéfice/les nuisances et les mesures de compensation. Les progrès de recyclage nous permettent de nous projeter vers le 100 %. Bravo à Valéco. Distance des habitations, auteur des éoliennes ainsi que l'effet d'encerclement maîtrisés. Beaucoup de concitoyens comprennent la démarche. »*

Le souhait de voir le projet aboutir se manifeste également chez les personnes qui pensent que le projet éolien permettra la réalisation des projets communaux bénéfiques pour la collectivité. Un participant résume ainsi les propos de cette catégorie en déclarant le *« Projet porteur pour notre village. L'argent généré sera bien utile pour notre pauvre petite commune. »*

Enfin, si certains trouvent que *« Rien est parfait, mais l'éolien est incontestablement propre et l'avenir parmi les autres énergies renouvelables. En retard sur beaucoup d'autres pays, nous devons penser à notre planète »*. D'autres sont convaincus du bien-fondé de ce projet. Une habitante d'Onans déclare pour sa part : *« J'ai 78 ans et je ne sais pas si j'assisterai un jour à la réalisation de ce projet. Mais ce que je sais avec une absolue certitude, c'est que cette réalisation sera bénéfique pour Onans, pour la communauté de communes, pour le département et surtout pour notre planète »*.

CONCLUSION

Les démarches d'information mises en place pendant le développement du projet avaient permis à la population de la commune d'implantation de s'informer et de suivre les avancées du parc.

Avec cette concertation préalable réalisée entre le 14 mai et le 18 juin 2021, la société VALECO a souhaité poursuivre les démarches d'information engagées et recueillir l'avis des publics qui n'avaient pas eu la possibilité de s'exprimer vis-à-vis du projet.

Le dispositif ainsi mis en place a permis d'élargir les publics de la concertation et ce faisant il a favorisé la diversité des points de vue. Des oppositions au projet se sont exprimées tout le long de la période participative mais la forte mobilisation des personnes favorables à l'implantation du parc éolien a également été constatée pendant la démarche.

Dans l'ensemble, les personnes opposées au projet éolien craignent un impact sur leur environnement et leur cadre de vie. Ils ne voient aucun avantage à l'implantation du parc et ne considèrent pas que les bénéfices économiques apportés soient de nature à compenser les impacts et nuisances redoutés. Une partie de cette catégorie de participants (environ 5) souhaite en outre un référendum sur le projet jugeant que la démocratie sur ce sujet n'a pas été respectée.

Pour les personnes favorables à l'implantation du parc éolien de Bellennoie, les impacts et nuisances imputés au projet non seulement ne sont pas perçus comme problématiques face aux avantages qu'il pourrait apporter à la collectivité, mais ils sont relativisés au regard d'autres sources de production d'énergie comme le nucléaire et face à l'usage d'autres technologies.

Les personnes qui souhaitent voir le projet aboutir, saluent aussi son bon développement et apprécient les bénéfices économiques apportés pour la collectivité.

Parmi les personnes qui ont participé à la démarche, il est intéressant de noter que la mobilisation est venue des habitants de la commune d'Onans. Les personnes résidant sur les communes voisines ont très peu participé à la concertation mise en place.

Au regard de la fréquentation du site Internet et des différentes mobilisations abordées précédemment, il est possible d'affirmer que les moyens mis en place pour communiquer sur la démarche et la multiplication des supports d'expression ont permis l'information et la participation de toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur le projet. En effet :

- Les habitants du territoire d'implantation ont été informés par la presse, l'affichage public, la mobilisation de la municipalité d'accueil, une invitation à participer distribuée aux élus des communes alentour et aux habitants de la commune d'Onans ;
- Grâce au site Internet, les publics ont eu un accès permanent à une information sur le projet et la démarche mise en place ;
- La période de participation et les différents espaces d'expression ont offert aux populations un temps et des supports suffisants pour formuler des avis, commentaires, questions et propositions sur le projet.

Ainsi, si les populations locales n'ont pas souhaité ou ressenti le besoin de se saisir massivement des supports d'information et d'expression proposés par la concertation publique préalable pour exprimer leur avis, il est important de noter qu'ils ont disposé de tous les moyens pour le faire.

RECOMMANDATIONS

La mise en place de l'enquête publique dans le cadre de l'instruction de la demande d'Autorisation Environnementale, encadre la prise en compte de l'opinion des publics de manière réglementaire.

Si le processus de concertation mis en place par la société VALECO est volontaire et en amont de l'enquête publique, il est permis toutefois de formuler des recommandations afin que l'expression du public soit prise en compte et que les décisions qui fondent le projet soient expliquées et argumentées.

Ainsi, Courant Porteur recommande, dans un premier temps, d'apporter une réponse aux questions précises formulées par les participants qui souhaitent :

- Savoir si la LPO a été sollicitée et si les avions de chasse qui survolent Luxiol ont été pris en compte ?
- Connaître le recours dont peut bénéficier la commune en cas de défaut de paiement de la société VALECO ?
- Avoir des informations sur les accès d'arrivée, l'aménagement des voies et sur le partage des responsabilités (y compris financières)?
- Connaître la surface défrichée / déboisée pour le projet.
- Comprendre la méthodologie et le déroulement d'une étude acoustique.
- Comprendre comment ont été identifiés les points de vue pour les photomontages ?
- Savoir s'il est possible de réaliser plus de photomontages. Et notamment depuis l'entrée d'Onans et le lotissement ?

- Comprendre comment la communication du projet a-t-elle été réalisée ?
- Savoir comment fait Enedis lorsque les communes refusent de prêter les chemins d'accès ?
- Savoir si la société VALECO prévoit de faire un exposé du projet éolien ?
- Connaître le lien entre EDF et la société VALECO et notamment pour comprendre s'il y aura toujours une réglementation concernant le prix du courant électrique ?

Un participant demande quant à lui :

- Si une étude comparative a été réalisée entre solution éolienne et panneaux solaires installés en champ ?
- Quel est le pourcentage de composants recyclables dans une éolienne après démantèlement ?
- S'il y a eu des études réalisées sur l'impact des champs électromagnétiques ?
- Si une analyse d'impact a été réalisée suite au changement de positionnement des éoliennes par rapport aux études de mesure de vent réalisées ?
- A partir de quel niveau de vent les éoliennes se lancent et s'arrêtent ?
- Quelle est la durée de garantie de tous les composants?
- S'il existe un engagement minimum du prometteur en terme de revenu/rendement minimum ?
- Quid si au final et après installation le rendement n'est pas au rendez-vous ? Il existe-il un chapitre pénalité dans le contrat ?

- Qui est responsable du démantèlement ? La commune ou le prometteur ?
- Quel est le business modèle de retour sur investissement après 10 ans, 20 ans ?
- Quel est le contrat d'engagement en cas de panne ? Quels seront les impacts pour la commune et les responsabilités du promoteur ?
- Quelle est la durée de vie de fonctionnement d'une éolienne ?

Par ailleurs, et de manière plus générale, Courant Porter préconise :

- De porter à la connaissance des services instructeurs, des élus et de l'ensemble de la population concernée par le parc éolien, le bilan de la concertation et les réponses apportées par VAELCO aux questions formulées. La production et diffusion d'une lettre d'information en ce sens est recommandée ainsi que le dépôt permanent dans la mairie de la commune d'accueil et en consultation libre, du dossier de concertation du projet et du bilan de la concertation.
- De veiller à la poursuite du dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire, y compris après l'obtention des autorisations si celles-ci sont délivrées, en permettant aux populations d'entrer en contact facilement avec l'équipe en charge du projet.
- De rester à l'écoute des habitants et d'envisager des mesures d'accompagnement qui tiennent compte des besoins du territoire et de la population.
- De maintenir la diffusion d'une information claire et transparente sur les dernières étapes et/ou avancées du projet en maintenant actif le site Internet du projet.

Enfin, il semble que la mise en place d'un nouveau dispositif participatif à destination des populations locales ne soit pas nécessaire avant la phase d'instruction du projet voire de son entrée en enquête publique.

Le référendum n'étant pas un dispositif de concertation mais un procédé politique de consultation, Courant Porteur ne peut se prononcer ni sur la pertinence ni sur la faisabilité d'une telle démarche.

En revanche, Courant Porteur rappelle que si d'autres dispositifs de concertation ne sont pas préconisés avant l'instruction du projet, cette recommandation est sous réserve que l'enquête publique intervienne dans une période proche de la dernière démarche de concertation réalisée et que le projet présenté ne subisse pas de modifications importantes entre temps.

Annexe 1 : Affichage public

PROJET ÉOLIEN DE BELLENOIE

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE | DU 14 MAI AU 18 JUIN 2021

VENEZ VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS SUR LE PROJET ÉOLIEN DE BELLENOIE

Après avoir lancé un processus de concertation et de réflexion avec les élus de la commune d'accueil et les acteurs du territoire, nous lançons aujourd'hui une concertation préalable pour ouvrir une période d'information publique et de libre expression des opinions sur le projet éolien de Belleñoie.

Organisée à l'initiative de VALECO, cette concertation préalable est une nouvelle occasion d'exprimer son avis et de faire part de son intérêt pour le projet éolien en développement sur la commune d'Onans.

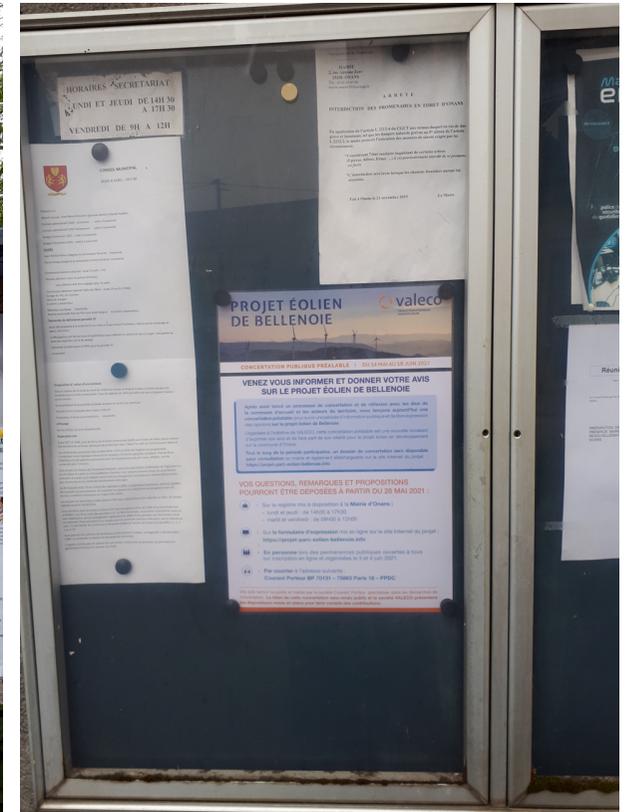
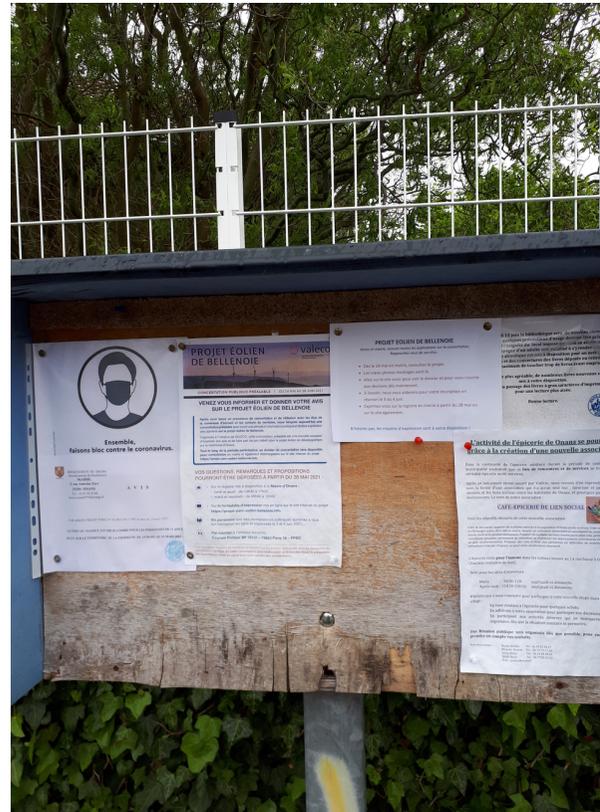
Tout le long de la période participative, un dossier de concertation sera disponible pour consultation en mairie et également téléchargeable sur le site Internet du projet : <https://projet-parc-eolien-bellenoie.info>

VOS QUESTIONS, REMARQUES ET PROPOSITIONS POURRONT ÊTRE DÉPOSÉES À PARTIR DU 28 MAI 2021 :

- 🏠 Sur le registre mis à disposition à la Mairie d'Onans :
 - lundi et jeudi : de 14h30 à 17h30
 - mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00
- 💻 Sur le **formulaire d'expression** mis en ligne sur le site Internet du projet : <https://projet-parc-eolien-bellenoie.info>
- 👥 **En personne** lors des permanences publiques ouvertes à tous sur inscription en ligne et organisées le 3 et 4 juin 2021.
- ✉ **Par courrier** à l'adresse suivante :

Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC

Vos avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches de concertation. Le bilan de cette concertation sera rendu public et la société VALECO présentera les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.



Annexe 2 : Annonce publiée par la mairie d'Onans



Lancement de la concertation Projet éolien de Bellenioie

Pourquoi le choix de l'éolien nous semble le bon ?



Pour de multiples raisons, **notre choix et votre adhésion à ce projet** nous feront franchir non seulement une étape de reconversion énergétique, mais ils nous fourniront également un apport financier pour nos besoins et projets.

Une énergie plus propre.

En considérant l'ensemble du processus de création d'une filière énergétique, du minéral ou de la source jusqu'à la production, le démantèlement et les déchets induits, il apparaît assez vite que seules quelques énergies peuvent prétendre résoudre les problèmes à court terme ou même à long terme. Les énergies renouvelables portent ainsi bien leur nom. Elles répondent mieux aux enjeux en minimisant les impacts.

Parmi elles, l'éolien nous a semblé à juste titre être en adéquation avec cette problématique. Une réflexion globale sur notre consommation énergétique doit cependant dans tous les cas de figure être impérativement menée en parallèle. Dès aujourd'hui, produire mieux et produire moins, car il faut consommer moins !

Une opportunité de nouveaux revenus

Comme vous le savez, notre première ressource financière était le bois. Ceci n'est plus vrai et nous devons lancer un plan de reboisement très coûteux sur les dix prochaines années.

Il nous paraît important de garder notre fiscalité et notre endettement à des niveaux raisonnables.

Or nous avons l'ambition de redynamiser notre village et de lui apporter une plus-value par la remise en état nécessaire des bâtiments et leur mise aux normes énergétiques, par une sécurisation incontournable de la voirie, par une recherche de

valorisation esthétique du patrimoine et évidemment par tous les projets valorisants à l'étude actuellement.

Notre choix de l'éolien est l'occasion d'une nouvelle source de revenus. Sans être aveuglés, mais lucides, nous avons pesé le rapport bénéfices/nuisances pour de nombreux aspects de cette décision.

Consultation de la population

Comme nous nous y étions engagés, non-initiateurs du projet, nous le poursuivons volontiers après analyse critique. Bien que n'y étant pas légalement contraints, nous avons choisi de nous mettre dans le cadre d'un dispositif relevant du Code de l'Environnement, en associant la population d'Onans à notre démarche.

Dans ce cadre, « *Courant Porteur* », société spécialisée dans la concertation pour les projets d'énergies renouvelables, va mettre en place des moyens d'informations et de dialogue afin de recueillir votre avis et vous permettre de vous exprimer individuellement sur ce projet.

Dans quelques jours, vous recevrez les outils d'information et d'expression vous permettant d'adhérer et/ou d'émettre vos réserves sur ce projet.

En complément de ce questionnaire, des permanences et des réunions par groupes restreints, facilitant le dialogue, seront mises en place afin de répondre à vos interrogations.

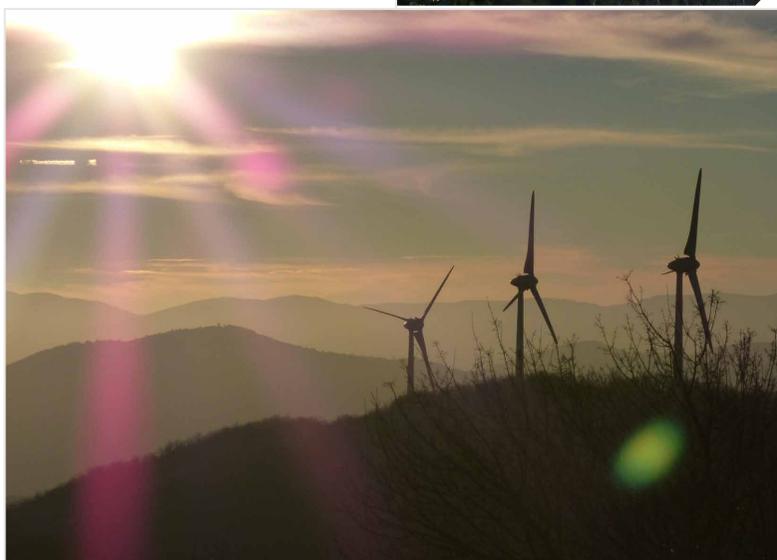


L'équipe municipale vous demande de participer activement à cette concertation.

Quelle que soit votre position, il est important de vous exprimer et de signifier clairement vos critiques constructives ou votre approbation du projet.

Pour un compromis bénéfices/nuisances largement favorable.

Annexe 4 : Dossier de concertation du projet



• Sommaire •

Préambule	 4
Le projet	 6
• Localisation	6
• Caractéristiques du parc éolien	6
• Bénéfices locaux et coûts estimatifs	12
• Les études de développement et les principaux enjeux	14
• Le choix de la meilleure implantation	26
• L'intégration du projet dans son environnement	27
• Mesures pour éviter, réduire, compenser	38
• Autres mesures	39
• Réalisation et démantèlement	40
• Étapes à venir	49
Le groupe Valeco	 50
• Pionnier des énergies renouvelables en France	50
• Un acteur présent sur toute la chaîne de valeur, du début à la fin des projets	53
• Une entreprise du groupe EnBW	54
En savoir plus	 56

. 3

Annexe 6 : Contributions

Commune	Date	Contribution
Onans	29/05	Je suis favorable à ce projet
Onans	29/05	Je suis favorable à ce projet
Onans	29/05	Contre le projet
Onans	29/05	Contre ce projet.
Onans	29/05	Tout à fait contre.
Onans	29/05	Ce projet va complètement dénaturer notre paysage et sa biodiversité pour une fois de plus de l'argent, la tendance actuelle est plutôt de replanter des arbres et non l'inverse. La commune a survécu jusqu' aujourd'hui sans les éoliennes c'est donc pas nécessaire mais plutôt une mode de très mauvais goût pour des gens qui se pensent plus malin. L'argent ne justifie de complètement détruire la seule chose qui nous reste en campagne la forêt.
Onans	29/05	L'éolien a extrêmement peu de nuisance, voir négligeable. Une énergie propre et entraîné par le vent toute l'année. Je trouve une certaine beauté en voyant les éolienne. Pas d'onde négatives, comme tous nos appareillage du quotidien. (Téléphone portables, micro-ondes, inductions, lignes électriques, antennes relais etc.... Je suis pour cette aide financière, mais aussi entre dans un programme de reconversion énergétique.
Onans	31/05	Je suis contre le projet éolien
Onans	01/06	J'ai 78 ans et je ne sais pas si j'assisterai un jour à la réalisation de ce projet. Mais ce que je sais avec une absolue certitude, c'est que cette réalisation sera bénéfique pour Onans, pour la communauté de communes, pour le département et surtout pour notre planète.
Onans	01/06	1. Est-ce qu'une étude comparative a été réalisée entre solution Éolienne et panneaux solaires installés en champ? 2. Quel est le pourcentage de composants recyclables dans une éolienne après démantèlement? 3. Y a-t-il eu des études réalisées sur l'impact des champs électromagnétiques? 4. Il semble que le choix de positionnement des éoliennes ait changé par rapport aux études de mesure de vent réalisées. Y a-t'il eu une analyse

		<p>d'impact?</p> <p>5. A partir de quel niveau de vent les éoliennes se lancent et s'arrêtent?</p> <p>6. Quelle est la durée de garantie de tous les composants?</p> <p>7. Y a t'il un engagement mini du prometteur en terme de revenu/rendement mini? Quid si au final et après installation le rendement n'est pas au rendez vous? Y a-t-il un chapitre pénalité dans le contrat?</p> <p>8. Qui est responsable du démantèlement ? La commune ou le prometteur?</p> <p>9. Quel est le business modèle de retour sur investissement apres10 ans? Après 20 ans?</p> <p>10. Quel est le contrat d'engagement en cas de panne? Impact commune ou responsabilité promoteur?</p> <p>11. Quelle la durée de vie de fonctionnement d'une éolienne?</p> <p>Cordialement,</p>
Onans	01/06	<p>L'avis de la population est enfin demandé sur ce projet! Mais bien dommage que cela ne soit pas réalisé sous la forme d'un référendum...</p> <p>Je suis contre l'implantation de parcs éoliens au sein de nos campagnes!</p> <p>Ces projets sèment la zizanie au sein des campagnes françaises, défigurent nos paysages pour enrichir des investisseurs.</p> <p>La promesse d'une 'énergie verte' n'est pas du tout au rendez-vous, car nos voisins européens (Allemagne, Pays-Bas...) ayant misé sur ce type de production d'énergie, sont aujourd'hui les plus gros émetteurs de CO2 sur l'Europe.</p> <p>De plus, il est aujourd'hui confirmé que les éoliennes sont néfastes pour les populations vivantes à proximité (bruits, effets stroboscopiques...), les animaux de compagnie et d'élevage et sauvages.</p> <p>Ne sacrifions pas nos campagnes au profit de riches investisseurs !</p>
Onans	02/06	<p>Je ne suis absolument pas d'accord que l'on installe des éoliennes sur la commune</p> <p>Les nuisances seront nombreuses</p> <p>Cordialement</p>
Onans	02/06	<p>Projet porteur pour notre village. L'argent généré sera bien utile pour notre pauvre petite commune.</p>
Faimbe	02/06	<p>Un projet sans bénéfice pour notre nature et nos communautés. On risque de ruiner nos commune et nos paysages. Je suis totalement contre se projet.</p>

Faimbe	03/06	<p>Doléances :</p> <p>A l'attention de Courant Porteur et de Monsieur le Maire de Onans,</p> <p>En tant que résidente de la commune voisine Faimbe et totalement impactée par le projet éolien sur la commune de Onans, je viens exprimer mon total désaccord concernant ce projet, objet de cette concertation pour plusieurs raisons :</p> <p>1- notre région n'est pas suffisamment "ventée" pour rentabiliser de telles infrastructures et du coup cela va nécessairement relancer des productions d'électricité via des énergies carbonées. Voir le nombre d'heures durant lesquels les éoliennes du parc près de Baumes les Dames tournent par jour.... c'est ridicule</p> <p>2- le caractère néfaste pour nos beaux paysages ruraux qui seront défigurés pour toujours,</p> <p>3 – le non respect de la biodiversité menacée par les éoliennes comme vous le savez tous (des publications le démontrent chaque jour)</p> <p>4 - L'émission d'infra sons néfastes pour les animaux et certainement les humains</p> <p>5- les inconvénients visuels et sonores bien connus</p> <p>6 - parce qu'il y a d'autres alternatives : l'énergie solaire, l'hydrogène...</p> <p>7 – parce que la pollution engendrée par le bétonnage des socles dans les sols est sous-estimée</p> <p>7- pour le quid du démantèlement pas assuré par Valeco et onéreux</p> <p>8 - pour la dévalorisation du foncier et la baisse de l'attractivité de nos territoires</p> <p>Je ne comprends pas que des élus soient assez dupes pour soutenir de tels projets. Même l'appât financier ne se justifie pas.</p>
Onans	03/06	Je suis favorable au projet éolien pour le développement économique de Onans.
Onans	03/06	Très favorable à l'énergie éolienne. Seule contrainte, éviter une trop grande proximité pour éviter le bruit et une vision trop directe.
Onans	03/06	<p>Pourquoi le projet éolien dans notre commune me semble mauvais.</p> <p>Parce qu'il ne prend pas en compte l'avis des habitants de la commune pour ou contre de façon démocratique.</p> <p>C'est une bonne affaire pour la région, le département, la CC2VV, et un peu la commune en terme financier, moins en terme relationnel avec les habitants, les communes voisines c'est une catastrophe. Comment réagissons les habitants qui se verront imposer une solution qu'ils ne voulaient pas.</p> <p>L'intégration de jeunes couples dans notre village semble bien compromise</p> <p>La tentation est grande pour les communes de choisir une solution toute faite clé en main, qui rapporte avec de l'énergie verte(ce qui reste à prouver) chacun choisira entre le bien matériel et le bien vivre ensemble.</p>
Onans	03/06	<p>Je suis contre le projet éolien de Bellennoie, car il est trop près des habitations et contre les nuisances des éoliennes comme l'effet stroboscopique des flashes la nuit tombée, les champs électromagnétiques qui passent également dans le sol et plus particulièrement les sols humides, le bruit des pales lorsqu'elles passent devant le mat.</p> <p>Il y a beaucoup trop de nuisances et de négativités que de biens qu'elles peuvent nous apporter et même pas le côté financier me fera changer d'avis si c'est pour avoir une belle salle des fêtes mais ne plus avoir l'envie de faire la fête a cause de ces machines monstrueuses.</p> <p>Alors non merci.</p>

Onans	03/06	Tout simplement contre le projet éolien. Je ne souhaite ni pollution visuelle ni pollution sonore sur la commune d'Onans. Préservons notre nature et sa faune. Prôner l'énergie verte en détruisant le milieu naturel, pas pour moi.
Onans	04/06	Je donne mon avis à propos du projet éolien à Onans , Je n'ai absolument pas été convaincu par les arguments de l'équipe de jeunes parisiens courant porteurs Valeco spécialement formatés et aguerris pour la circonstance. Pour un projet de 4 éoliennes de 4,8MW, la commune d'Onans pourrait percevoir 45 400€, la Communauté de communes des 2 Vallées Vertes 80 700€ et le département du Doubs 56 600 €. A mon avis ces gains seront conditionnés par la fiscalité (l'état accorde 30 à 50%d'abattement pour l'instant dans le cadre de la transition énergétique alors tout dépendra de l'état des finances publiques dans les années à venir..? Je suis contre l'implantation des 4 éoliennes à Onans. Pour tout ce que vous savez déjà, c'est dire tout ce qui est inhérent aux nuisances. Saturation visuelle, encerclement insupportable aux conséquences funestes sur la santé et l'environnement. On fait des tours de passe-passe pour faire taire les associations. Cordialement
Onans	04/06	J'ai participé à la réunion de concertation du 03 juin 2021 concernant le projet d'implantation de 4 éoliennes. Je ne suis toujours pas convaincue du bien fondé concernant ce projet et reste opposée à celui-ci. Nuisances : sonore, visuelle, relative à l'environnement naturel, flore, animale, et toutes trajectoires oiseaux migrateurs... Pour le moment pas de document de type LPO et leurs résultats. Pas de document concernant une prise de contact avec la base militaire de Luxeuil pour le plan de vol des avions de chasse survolant ONANS. Pas de photos prises aux endroits du village qui seront les plus impactés visuellement par les éoliennes. Une somme de 20.000€ annoncée en totalité pour dédommager les riverains impactés visuellement par les éoliennes, comme par exemple, mise à disposition de végétaux (somme à mon sens dérisoire). 25 millions annoncés pour l'ensemble des travaux. Coût pour aménager les routes qui permettront l'accès et la mise en place des 4 éoliennes... Sachant que la plupart des accès au site sont des routes de campagne peu larges, je crains que l'environnement ne soit une fois de plus modifié... Une charge de béton pour chaque éolienne qui dégagera du radon (pas écologique pour la terre déjà fragilisée). Tout ce projet, je le crains ne rapportera que nuisances en tous genres, et risque de mettre également en difficulté financière notre commune. Après 48 ans passés en région Parisienne où la pollution est légion, mon choix de vivre à la campagne n'inclut pas de subir de nouvelles pollutions dues aux éoliennes. Quitter ONANS ne fait pas parti de mon projet dans l'immédiat et si dans un avenir x je devais faire ce choix, à quel prix pourrais-je vendre mon bien? Impact du aux 4 éoliennes. Je déplore que l'on m'impose ce choix sachant que nous vivons encore... dans une démocratie. Cordialement.
Onans	04/06	Habitant ONANS depuis un peu plus d'une année après être arrivée en Franche Comté en 2010 (ex Parisienne), j'aspirais à un cadre de vie tranquille. Le projet d'implantation de 4 éoliennes ne correspond pas du tout à mes aspirations de tranquillité.

		Pour moi ce projet est anti écologique aux conséquences négatives. Santé, bruit, visuel, et perturbateur pour l'environnement naturel et animalier. Soucieuse de ma santé déjà fragilisée je n'ose imaginer quels impacts négatifs pourraient entraîner cette implantation. Je suis contre ce projet.
Onans	05/06	Je suis pour le projet. Transition énergétique, environnement, gain CO ₂ , propre, recyclage est conséquent et en progrès. Les revenus sont le plus.
Onans	05/06	Rien est parfait, mais l'éolien est incontestablement propre et l'avenir parmi les autres énergies renouvelables. En retard sur beaucoup d'autres pays, nous devons penser à notre planète.
Onans	05/06	Je suis favorable au projet éolien de Bellennoie.
Onans	05/06	Je suis favorable au projet éolien sur le site de Bellennoie
Onans	06/06	Pas pour ni contre. Mais il faut savoir ce que l'on veut dans la vie. On veut tout mais surtout pas les contraintes. De toute façon il faudra bien trouver des solutions. pour ma part je ne suis pas contre.
Onans	06/06	Pas pour ni contre. Mais il faut savoir ce que l'on veut dans la vie. On veut tout mais surtout pas les contraintes. De toute façon il faudra bien trouver des solutions. pour ma part je ne suis pas contre.
Onans	06/06	Je suis contre le projet éolien sur ma commune pour les raisons suivantes: - ce projet apporte la discorde dans notre village car il n'y a eu aucune concertation de la population (referendum) - les villages voisins se sont tous positionnés contre: comment va-t-on assumer ce qu'on va leur imposer ? - les éoliennes font baisser la valeur immobilière de nos bien : cf jugement du tribunal de Nantes: jurisprudence - les éoliennes sont une pollution visuelle - elles sont un frein à la vente des terrains du lotissement - elles sont dangereuses pour la santé : bruit, infrasons, effets stroboscopiques. Je demande une consultation de la population Je demande les photos des éoliennes depuis le lotissement Merci.
Saulnot	08/06	Bonjour, par ce message, je viens émettre un avis Défavorable au projet de parc éolien de Bellennoie sur la commune de Onans. En effet, à la lecture du dossier, il est inadmissible de lire (page 15), la zone d'implantation potentielle est survolée par un flux de migrateurs faible alors que plus loin dans le texte, il est précisé que plusieurs espèces présentant une vulnérabilité aux collisions avec les éoliennes, dont certaines constituant des enjeux forts (Milan royal, Faucon pèlerin, Faucon crécerelle et Cigogne Noire, pour ne citer qu'elles...) avaient été constatées sur les lieux. La

		<p>présence de nids de Milan royal et de Milan noir dans l'aire d'étude rapprochée doit interdire l'implantation de ce projet qui mettra en danger les rassemblements de ces espèces dans ces environs. Et nous savons aujourd'hui que les prétendus 'effets barrière' (souvent évoqués par les promoteurs éoliens) d'un parc éolien sur l'avifaune afin de nous faire croire que la majorité des oiseaux évitent les éoliennes, n'est qu'illusion. De plus, ce projet dit de "Bellennoie" mettra en danger les couples de cigognes noires qui traverseront cette zone (couloir migratoire du territoire de Belfort) pour rejoindre au printemps, leur lieu de nidification dans la forêt de Saulnot et de Grange-le-bourg (70) situé à moins de 10 km d'Onans (à vol d'oiseau) présence avérée par l'ONCFS en octobre 2019 et confirmée par la DREAL, qui a donné lieu au rejet du projet éolien le "Dôme Haut-saônois" par Madame la Préfète de Haute-Saône le 04 novembre 2020. Sachant que cette espèce est protégée ainsi que son habitat, qu'elle est classée en statut "EN" (en danger) sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs, en statut "EN" sur la liste rouge de Bourgogne et en statut "CR" (en danger critique d'extinction) sur la liste rouge de Franche-Comté. Sachant également que les caractéristiques de l'habitat de cette espèce et l'étendue de son domaine vital, celle-ci chassant sur un grand rayon de 10 à 20 km et pouvant se déplacer sur un territoire d'environ 800 km² en période de nourrissage des jeunes. Sachant le fort impact des éoliennes sur le comportement en vol de la cigogne noire à l'approche des pâles, compte tenu de sa forte envergure et de l'altitude qu'elle atteint en vol. Sachant que le nombre de couples actuellement connus en BFC n'est que de 10 (dont 2 à 3 sur la partie franc-comtoise de la région et 1 seul en Haute-Saône), la mortalité d'un seul individu est donc de nature à remettre en cause l'état de conservation local de l'espèce au vu de la faiblesse de ses effectifs. Concernant les chauves-souris, la multiplication d'éoliennes géantes a une incidence directe sur ces populations qui naviguent à hauteur des pâles, ces faucheuses nocturnes, dont la vitesse maximum dépassent 300 km/h ne laissent que bien peu de chance à des mammifères qui évoluent à des vitesses lentes, qui sont attirées par les mâts et les nacelles et qui ne l'oublions pas, se reproduisent très lentement (1 petit par/an). Et enfin, il est inadmissible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De sacrifier la forêt (véritable puits carbone) pour des intérêts financiers. et laisser des friches industrielles aux futures générations, car le démantèlement des installations n'est que partiel. - De sacrifier et défigurer les paysages à jamais transformés - De sacrifier les riverains (même à 900 m) <p>Pour toute ces raisons, j'émet un avis défavorable pour ce projet éolien sur la commune de Onans.</p>
Soye	09/06	<p>Je considère qu'il y a une saturation visuelle. Et que le dommage fait à la valeur de l'immobilier, la nature, l'attractivité du canton ne vaudra pas la chandelle.</p> <p>En outre je considère que ces projets font prendre un risque financier aux communes concernées (voir au canton qui devra les soutenir,) si le coût de démantèlement dépasse les 50.000€ par éoliennes. Diverses études montrent que cette somme risque d'être très insuffisante. Il faudrait provisionner (au fil de l'eau?) une somme plus importante par éolienne et que les investisseurs ne touchent cette partie de leur rendement qu'après avoir payé le coût de démantèlement. Ce n'est pas à la commune d'assumer ce risque.</p> <p>Je pense donc que ce projet est nuisible à la commune au canton et à tous leurs habitants.</p>
Onans	09/06	<p>La crise climatique nous contraint, dans l'urgence, de limiter les rejets de CO₂ grâce à une utilisation d'énergies plus propres, mais nous devons aussi réduire nos consommations énergétiques quelles que soient les solutions choisies.</p> <p>Dans ce contexte et pour que cet objectif soit atteint il faut également que chacun, commune ou individu, y contribue au niveau local.</p> <p>A Onans la première ressource financière a de longue date été la vente de bois. Ceci n'est plus vrai, la forêt soumise à des aléas climatiques est en mauvais état de santé, elle devient plutôt une charge pour la commune, et doit être préservée pour l'avenir.</p> <p>De nombreux projets sociaux dans le village sont nécessaires.</p> <p>Des réhabilitations architecturales, énergétiques de bâtiments sont devenues urgentes.</p>

		<p>Nous souhaitons doter la commune d'une chaufferie collective centralisée moderne, fonctionnant au bois déchiqueté justement disponible. Voici donc les raisons qui nous ont fait choisir l'éolien qui tout en étant une des rares sources possibles de financement de nos projets et également une des énergies les moins carbonées, les moins impactantes pour l'environnement, aux nuisances très faibles (on ne compare jamais assez les risques potentiels du nucléaire et de l'éolien en cas d'accident !)</p> <p>Je pense que l'occasion est là de nous mettre à l'abri financièrement en redynamisant notre village après avoir comparé les bénéfices et les nuisances de ce choix.</p> <p>J'adhère donc lucidement à ce projet et souhaite que ce parc éolien raisonnable, mesuré, voie le jour.</p> <p>Cette orientation utile, urgente vers la transition énergétique et écologique de nos campagnes, est le résultat d'une réflexion sur le long terme, elle s'est faite sans aveuglement, sans nimbisme, ni égoïsme au regard des générations futures.</p>
Onans	09/06	<p>Bonjour ,</p> <p>Je suis catégoriquement opposé à tout projet éolien notamment celui sur notre commune .</p> <p>Cela entraînera et entraîne déjà :</p> <p>Déforestation.</p> <p>Perte immobilière.</p> <p>Bruits.</p> <p>Lumières nocturnes.</p> <p>Destruction de la faune et de l'avifaune.</p> <p>Perturbation de l'équilibre hydrogéologique.</p> <p>Tensions irréversibles et clivages entre les habitants.</p> <p>Merci VALECO, merci Chavey et merci à Claude Hueber et à ses neuf conseillers qui ont reconduit la promesse de bail !</p>
Onans	09/06	<p>Bonsoir,</p> <p>Je refuse le projet éolien sur notre commune, je n'ai pas fait le sacrifice de venir habiter à la campagne pour me retrouver en face d'une terrible pollution industrielle devant mes fenêtres . D'autant plus qu'après m'être longuement informée sur le sujet, j'ai découvert que l'éolien ne sert à rien sinon servir des intérêts financiers privés.</p>
Onans	09/06	<p>Je refuse le projet éolien à Onans, le démantèlement des éoliennes sera à notre charge!</p> <p>Je trouve également scandaleux que la municipalité demande à la jeunesse du village d'exprimer leurs besoins en même temps que la concertation, cela n'est qu'un sordide chantage.</p> <p>Je demande une consultation référendaire pour permettre aux habitants de s'exprimer librement .</p>
Etrappe	10/06	<p>Ce projet va avoir un impact direct sur la commune d'ETRAPPE du fait de sa proximité.</p> <p>Le bon sens a déjà fait reculé 3 communes sur 4. Pourquoi tant de persévérance.</p> <p>Je m'oppose à ce projet.</p> <p>NON</p>
Montenois	14/06	<p>On ne veut pas de vos monstres dans nos paysages.</p>

Onans	16/06	Je suis contre le projet éolien. Dégradation du paysage. Danger pour la santé, humaine et animal. Électricité non fiable. Division du village Et tant d'autre
Onans	16/06	Je suis anti-éolienne Nocif pour la santé, détruit toute la belle nature (végétations, oiseaux, animaux) Dévaluation des biens Boîte à fric uniquement On nous endort
Onans	17/06	Je suis pour les éoliennes.
Onans	17/06	Je suis pour les éoliennes.
Onans	17/06	<p>- Dans la fiche d'information à la population de mai dernier, l'équipe municipale rappelle qu'elle engage une consultation de la population malgré qu'elle n'y soit pas légalement tenue. Or dans le compte-rendu de la réunion Valeco de janvier dernier, la Mairie fait état que le préfet prendra sa décision finale sur la base de 3 pièces de dossier dont le rapport de l'enquêteur en charge de la consultation publique. Ce n'est donc pas une faveur que la Mairie a à l'égard de ses administrés mais une nécessité qu'elle se doit de respecter au risque que le projet soit rejeté. Cela questionne donc sur l'intérêt réel de l'avis de la population sur un projet aussi engageant et impactant, et ce malgré un programme de campagne qui faisait état d'une intention de réétudier le projet. Dans les faits, il s'avère que la municipalité ne fait que le poursuivre et se veut donc en contradiction avec les engagements de campagne électorale.</p> <p>- La démocratie passe par la liberté d'exprimer un avis. Une élection sur un programme qui démontre vite ses limites peut-elle, à elle seule, faire valoir que les administrés sont majoritairement favorables ? Ce n'était pas la question posée lors du vote de mars 2020 mais sur celui d'un choix de personnes (plus que d'un programme) d'assurer la charge de conduire administrativement la commune. Ne pas inviter une population aussi restreinte en nombre que celle de notre village, à clairement s'exprimer sur un sujet aussi engageant que celui de l'éolien constitue un déni de démocratie.</p> <p>- Sous couvert, d'un sentiment de "devoir" de préservation de l'environnement, nos petites communes sont la cible de promoteurs qui usent et abusent d'arguments financiers pour convaincre de dénaturer nos territoires sans aucun intérêt concret pour la contribution à l'amélioration énergétique. Comment expliquer qu'il faille installer des éoliennes de plus de 200 mètres de haut sur Onans hormis le fait que notre région n'a pas un climat</p>

		<p>propice à leur fonctionnement? Quel est donc l'intérêt d'hisser de tels mâts pour aller capter le peu de vent soufflant sur notre secteur sinon celui de permettre aux promoteurs de sous-produire et être rétribuer plus généreusement du mégawatt produit.</p> <p>- De plus, lors des échanges du 3/06 dernier avec la société VALECO et la municipalité, à l'évocation de l'exemple allemand (25 000 éoliennes implantés qui ne produisent que 9% des besoins en énergies du pays et la nécessité de revenir aux usines de charbon pour produire de l'énergie), il nous a été demandé de ne pas faire référence à cet exemple... pourquoi ??? La société VALECO appartient au groupe allemand EnBW... comment ne pas faire le rapprochement !!!!</p> <p>- Lors de cette même rencontre, VALECO a précisé qu'une éolienne fournit l'électricité à 9000 foyers... cela laisse dubitatif ! La population française s'élève à 67 millions d'individus. Sachant que la composition moyenne d'un foyer est de 2,2 personnes, nous pouvons considérer que notre pays compte près de 30,5 millions de foyers. Si 1 éolienne fournit l'énergie pour 9 000 foyers, notre pays ne devrait avoir à en implanter moins de 4 000 pour couvrir les besoins en énergie de tous les foyers français. En 2018, nous pouvions en dénombrer déjà 6 500 implantées sur le territoire français. Si elle apportait une réponse efficace et viable de production énergétique, avec ce nombre d'éoliennes nous devrions couvrir les besoins de l'ensemble de la population et bien au-delà avec la production de l'énergie pour les secteurs de l'industrie. Mais il n'en est rien! On peut donc légitimement y lire l'improductivité de l'énergie éolienne et son inefficacité à remplacer les énergies fossiles. Ce constat se renforce encore plus par la caractéristique d'inertie de l'énergie éolienne qui ne peut en aucun cas couvrir les besoins immédiats de l'industrie ni répondre aux besoins croissants en énergie des périodes de froid.</p> <p>Quel est donc l'intérêt d'un tel projet (de plus sans réelle contribution à la préservation de l'environnement) sinon celui de favoriser l'enrichissement de sociétés (profitant de financements publics) au détriment des territoires et des contribuables ? Peut-on continuer à laisser tout faire sous couvert d'une intention sociale, environnementale ou sociétale ?</p> <p>Merci à vos promoteurs d'avoir également apporté la discorde et des tensions sociales au sein de notre village, qui ne demande que la tranquillité. ONANS était associé à plusieurs villages concernant ce projet. A ce jour, il se retrouve tout seul, isolé, dirigé par une équipe municipale butée et omnibusée par vos arguments financiers. L'argent ne remplace pas tout ... Nous sommes opposés au projet et souhaitons que la population puisse s'exprimer sans équivoque sur le projet.</p>
Accolans	17/06	<p>On constate une multitude de projets éoliens dans notre secteur du Nord Franche-Comté. L'invasion de ces turbines hors d'échelle va blesser nos paysages de manière irréversible, car on les voit à des dizaines de kilomètres. Pour ce qui concerne le parc de loisirs « Les Campaines », les projets d'implantations à Onans, Couchaton, Mancenans, Soye, Bournois, Accolans, encerclent notre parc et impacteront directement notre activité, soit un total de 31 éoliennes dont certaines de plus de 200 m de hauteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perte d'exploitation et de fréquentation : les touristes ne viennent pas dans un lieu où il y a des éoliennes. • Plusieurs présidents de départements ont déjà tiré la sonnette d'alarme : couverts d'éoliennes qui « lacèrent leurs paysages », ils constatent que leur chiffre d'affaires touristique décline.

		<ul style="list-style-type: none"> Fonds de commerce invendable : Baisse de la valeur du patrimoine immobilier. Nos maisons, nos terrains dévalorisés. Notre entreprise, dont vous connaissez le rayonnement local et régional, 50 000 visiteurs par an, pourrait être mise en péril par une telle perturbation : emplois, image touristique, activité en pleine nature. Protégeons nos campagnes, nos paysages, c'est notre héritage, nous n'en sommes que les emprunteurs pour les générations futures ! Notre beau département touristique n'a pas vocation à devenir un cimetière géant de carcasses monstrueuses.
Onans	17/06	<p>Les activités humaines ont induit les bouleversements climatiques qui nous touchent désormais. Or, nous sommes conscients qu'il nous faut réduire nos dépenses en énergie et qu'il faut en produire de manière plus respectueuse de la planète et de l'humanité. L'hydraulique en France est à son maximum, le nucléaire est dangereux, il nous rend dépendant de l'étranger pour l'uranium, il laisse des déchets hautement radioactifs que nous ne savons pas traiter correctement pour des dizaines de milliers d'années. L'avenir est dans l'énergie renouvelable : solaire, éolien, et recherche de nouvelles pistes (d'ailleurs si EDF n'avait pas tant investi dans le nucléaire, qui n'a pas fini de nous coûter cher vu le prix du démantèlement d'une centrale, et après Fessenheim les autres centrales vieillissantes auront leur tour.....donc si EDF avait plus investi dans la recherche sur les énergies renouvelables en temps utile, nous n'aurions pas ce retard lourd de conséquences par rapport à d'autres pays. Pour ces raisons je suis favorable au projet éolien.</p>
Onans	18/06	<p>Je refuse ce projet , mais je veux être informée de ce qui ce dit et de ce qui va être décidé. Ce projet dénature au plus au point notre campagne, est nuisible pour la faune, la flore et n'apporte que des nuisances visuelle sonore et environnementale. Les retombées économiques pour le territoire sont des foutaises de promoteurs. Si l'éolien est si rentable, pourquoi VALECO n'achète t-il pas les terrains ?</p>
Onans	18/06	<p>Ce projet n'apporte que des nuisances au niveau humain, pour la flore , pour la faune et pour l'environnement. L'éolien n'est pas intéressant dans nos régions, n'est pas rentable . Si ce projet est aussi avantageux qu'on veut nous le faire croire, pourquoi Valéco n'achète pas les terrains ? Les communes autour Onans ont eu raison de refuser le projet éolien : seul Onans persiste dans ce mauvais choix. Je n'accueille pas du tout ce projet favorablement</p>
Onans	18/06	<p>Je ne suis pas en faveur du projet éolien car celui-ci va dévaloriser ma commune sur le point visuel et sonore, ainsi que notre bien immobilier. En effet nous ne souhaitons pas voir de telles tours de fer à nos fenêtres!</p>
Onans	03/06	<p>Beau projet pour la commune. Pas seulement financier, mais centré dans la transition énergétique et énergies propres. Toutes les études permettent de mesurer le bénéfice/les nuisances et les mesures de compensation. Les progrès de recyclage nous permettent de nous projeter vers le 100 %. Bravo à Valéco. Distance des habitations, auteur des éoliennes ainsi que l'effet d'encerclement maîtrisés. Beaucoup de concitoyens comprennent la démarche.</p>
Onans	03/06	<p>Je suis contre le projet éolien de Bellenoie car :projet trop proche des habitations (1100 m d'Etrappe, 1400 m d'Onans) pour info en Allemagne il préconise l'éloignement des habitants de 10 x la hauteur donc auteur 206 m x 10 : 2060 m mini des habitations. - Multiplication des projets éoliens en Franche-Comté alors que c'est une des régions les moins vantées de France alors que par exemple en Alsace zéro éolienne.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Nuisances sonore et visuelle : infrasons syndrome éolien, lumière rouge la nuit etc. - Nuisance pour la faune et l'avifaune (diminution importante des oiseaux en Bourgogne Franche-Comté source LPO 2021) - Dévaluation des biens immobiliers (-20 % -30 %) - Déforestation importante (environ 1 ha par éolienne) - Mauvaise ambiance au village due aux tensions des pros et anti éolien - Il faudrait un vrai référendum citoyen à Onans.
Onans	03/06	<p>Nuisances - coût</p> <p>Destruction forêt - paysage détruit</p> <p>Référendum à faire</p>
Onans	03/06	<p>Ce projet éolien est un désastre pour notre si belle et calme commune, seulement dicté par l'appât. Le paysage naturel va être dégradé par des monstruosité qui énergétiquement ne servent à rien. Ce n'est pas LA solution à nos problèmes de consommations électriques futures (vent faible dans la région, irrégulier, production quand pas de demande en énergie et difficilement stockable). Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Conseillers, maire, la nature ne vous appartient pas et notre tranquillité non plus. De plus le dossier de consultation est ridicule, pas de photo-montage depuis la sortie la plus proche de Geney, et éoliennes minuscules, mais nous ne sommes pas dupes !!! A quand un référendum ! où est la démocratie ?</p>
Onans	06/06	<p>Je suis pour et favorable à ce projet.</p>
Onans	06/06	<p>Je suis pour le projet car il permettra de renouveler l'infrastructure. Loin du village est donc peu de nuisance.</p>
Onans	08/06	<p>Je suis pour le projet éolien.</p>
Onans	08/06	<p>C'est un mal nécessaire pour avoir de l'électricité. Il faut que cela ne nuise pas trop aux habitants.</p>
Onans	15/06	<p>Avis favorable.</p>
Onans	15/06	<p>VALECO va-t-il faire un exposé du projet éolien ? Que va toucher la commune ?</p>
Onans	15/06	<p>Méconnaissance à ce jour des effets sur la santé.</p>
Onans	15/06	<p>Absolument engagé contre.</p>
Onans	15/06	<p>Je suis défavorable à ce projet éolien sur le site de Bellennoie. Étant propriétaire d'une parcelle agricole à environ 300m en aval, qui comprend plusieurs réseaux d'eau (jeunes, peu profonde, alimentation des zones humides qui entretiennent une faune divers : grenouilles crapauds, salamandres tritons et abreuvoirs à gibier) qui peuvent être dévier par les travaux éoliens : fondations, terrain très en pente, et saccage de très bonnes forêts communales. Pas assez d'informations : où va le câble ?</p>

		Autres : chemin d'accès appartenant à l'AF Onans. Mon épouse, membre de l'AF Onans n'a pas été invitée à la réunion qui a donné l'autorisation de passage.
Onans	17/06	Je suis pour, cela fera de nouvelles rentrées d'argent pour financer les projets de la commune.
Onans	17/06	Très favorable au projet.
Onans	17/06	Quel est le lien entre EDF et la société VALECO ? Y aura-t-il toujours une réglementation concernant le prix du courant électrique ?
Onans	17/06	Je suis pour.
Onans	17/06	Étant conseillère municipale jusqu'aux dernières élections municipales 2020, j'ai été particulièrement intéressée par ce projet. Je suis favorable.
Onans	17/06	Favorable au projet. L'impact visuel sur une partie du village n'est pas négligeable. Pour aider ces habitants à accepter une évolution de leur paysage il est important de mettre en œuvre en même temps que la construction des éoliennes des mesures paysagères à proximité des habitations (haies, vergers, arbres d'alignement). Cela bien sûr si une maîtrise foncière (accord des propriétaires) de ces mesures est possible et en utilisant des grands plans (4,5 au minimum).
Onans	17/06	Je pense qu'il faut arrêter de saccager, polluer et détruire nos forêts avec un tas de ferraille nuisible en tout point. Le seul aspect qui ressort est l'argent, toujours l'argent. Mais les gens qui veulent de la tranquillité vous en souciez-vous ? Respectez-vous vraiment toutes les personnes ? L'argent, l'argent. Partez loin avec vos machines de diable et laissez-nous tranquilles. Quand 50% d'un village est contre on n'installe pas et on s'en va ! Vous vendez du rêve à nos élus avec vos belles paroles ; mais encore une fois seul l'argent vous intéresse. PARTEZ ET NE REVENEZ JAMAIS.